

tre 4 jusqu'aux chapitres 18 et 19. Les sceaux nous engagent dans les trompettes. A la quatrième trompette commencent les trois r, dont les deux premiers achèvent dans la cinquième et dans la sixième

## CAPUT XII.

1. Et signum magnum apparuit in caelo : Mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim ;

2. Et in utero habebat parturiens, et cruciabat ut pariat.

3. Et visum est aliud signum in caelo : et ecce draco magnus rufus, habens capita septem, et cornua decem ; et in capitibus ejus diademata septem ;

4. Et cauda ejus trahebat tertiam partem stellarum caeli, et misit eas in terram, et draco stetit ante mulierem, quae erat paritura ; ut cum peperisset, filium ejus, devoraret.

5. Et peperit filium masculum, qui recturus erat omnes gentes in virgâ feracem ; et raptus est filius ejus ad Deum, et ad thronum ejus ;

6. Et mulier fugit in solitudinem, ubi habebat locum paratum à Deo, ut ibi pascant eam diebus mille ducentis sexaginta.

7. Et factum est praelium magnum in caelo : Michael, et angeli ejus praeliantur cum dracone, et draco pugnat, et angeli ejus :

8. Et non valuerunt, neque locus inventus est eorum amplius in caelo :

9. Et projectus est draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur diabolus, et Satanas, qui seducit universum orbem ; et projectus est in terram, et angeli ejus cum illo missi sunt.

10. Et audivi vocem magnam in caelo dicentem : Nunc facta est salus, et virtus, et regnum Dei nostri, et potestas Christi ejus ; quia projectus est accusator fratrum nostrorum, qui accusabat illos ante conspectum Dei nostri die ac nocte.

11. Et ipsi vicerunt eum propter sanguinem Agni, et propter verbum testimonii sui, et non dilexerunt animas suas usque ad mortem.

12. Propterea latemini, caeli, et qui habitatis in eis. Vae terrae et mari, quia descendit diabolus, ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet !

13. Et postquam vidit draco quod projectus esset in terrâ, persecutus est mulierem, quae peperit masculum.

14. Et data sunt mulieri aë duae aquilae magna, ut volaret in desertum in locum suum, ubi alit per tempus et tempora et dimidium temporis, à facie serpentis.

15. Et misit serpens ex ore suo post mulierem, aquam tanquam flumen, ut eam faceret trahi à flumine.

16. Et adviit terra mulierem, et aperuit terra os suum, et absorbit flumen, quod misit draco de ore suo.

17. Et iratus est draco in mulierem ; et abiit facere praelium cum reliquis de semine ejus, qui custo-

trompettes ; et le dernier est réservé à l'explication de l'effet de la septième, qui ne paraîtra tout entier qu'au chapitre 18, dont le 19 est la suite, où aussi nous prendrons soin de le faire entendre.

## CAPITRE XII.

1. Un grand prodige parut aussi dans le ciel : Une femme revêtu du soleil, qui à la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles.

2. Elle était grosse, et elle criait étant en travail, et ressentant les douleurs de l'enfantement.

3. Un autre prodige parut dans le ciel : un grand dragon roux, ayant sept têtes et dix cornes, et sept diadèmes sur ses têtes.

4. Il entraînait avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, et il les jeta sur la terre. Et ce dragon s'arrêta devant la femme qui allait enfanter, lierem, quae erat paritura ; ut cum peperisset, filium ejus, devoraret.

5. Elle enfanta un enfant mâle qui devait gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer ; et son fils fut enlevé à Dieu et à son trône.

6. Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avait une retraite que Dieu lui avait préparée, pour y être nourrie mille deux cent soixante jours.

7. Il y eut alors un grand combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon combattait avec ses anges.

8. Mais ceux-ci furent les plus faibles ; et leur place ne se trouva plus dans le ciel.

9. Et ce grand dragon, l'ancien serpent, appelé le diable et Satan, qui séduisit toute la terre habitable, fut précipité en terre, et ses anges avec lui.

10. Et j'entendis une grande voix dans le ciel, qui dit : Maintenant le salut de notre Dieu est affermi, et sa puissance et son règne, et la puissance de son Christ ; parce que l'accusateur de nos frères, qui les accusait jour et nuit devant notre Dieu, a été précipité.

11. Et ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, et par le témoignage qu'ils ont rendu à sa parole ; et ils ont méprisé leurs vies jusqu'à souffrir la mort.

12. C'est pourquoi, cieux, réjouissez-vous, et vous qui y habitez. Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable est descendu vers vous, plein d'une grande colère, sachant qu'il lui reste peu de temps.

13. Mais le dragon se voyant précipité en terre, poursuivit la femme qui avait enfanté un mâle.

14. Et on donna à la femme deux ailes d'un grand aigle, afin qu'elle s'envolât au désert, au lieu de sa retraite, où elle est nourrie un temps, des temps, et la moitié d'un temps, hors de la présence du serpent.

15. Alors le serpent jeta de sa gueule comme un grand fleuve après la femme, pour l'entraîner dans ses eaux.

16. Mais la terre aida la femme ; elle ouvrit son sein, et elle engloutit le fleuve que le dragon avait jeté de sa gueule.

17. Et le dragon s'irrita contre la femme, et alla faire la guerre à ses autres enfants qui gardent les

dunt mandata Dei, et habent testimonium Jesu Christi.

18. Et stetit supra arenam maris

commandemens de Dieu, et qui rendent témoignage à Jésus-Christ.

18. Et il s'arrêta sur le sable de la mer.

## COMMENTARIA.

VERS. 1.— ET SIGNUM MAGNUM APPARUIT IN CAELO : MULIER AMICTA SOLE. Mulier amicta sole ad omnibus penè exponitur sancta Ecclesia, quippe quae signum est quod collimare omnes fideles oportet ; et benè apparet in caelo, quia nostra fideliumque omnium conversatio in oculis esse debet, dicente Paulo Ecclesiae nomine : *Nostra autem conversatio in caelis est*. Et benè haec mulier amicta sole dicitur ; quae solem justitiae Christum per fidem baptismi induit, dicente Paulo, Galat. 5 : *Quicumque enim baptizati estis in Christo, Christum induistis*. ET LUNA SUB PEDIBUS EJUS, quia terrena omnia quae velut luna per defectum quotidie decrescunt propter amorem Christi calcavit ; vel, ut Rupertus exponit, illa haeretici sunt vagi et instabiles, imò nusquam penè inter se prae opinionum diversitate concordent. Benè autem sub pedibus sunt Ecclesiae, quia quantumcumque praevallere ad tempus videantur haeretici, praevalebit tamen tandem Ecclesia, neque sponsam suam, cui se perpetuo affore promissit, Christum vinci sinet. ET IN CAPITE EJUS CORONA STELLARUM DUODECIM, quia in capite et primordio nascentis Ecclesiae Christi duodecim apostolorum coetu tanquam coronâ ornata est ; vel caput Ecclesiae Christus est, dicente Paulo ad Coloss. : *Ipsè est caput corporis Ecclesiae*. In hoc Ecclesiae capite corona erat stellarum duodecim, apostolorum scilicet duodecim, qui radicati et fundati in Christo aptè stellae nuncupantur, quia, teste Daniele, qui ad justitiam erudiunt multos, tanquam stellae in perpetua aeternitate.

VERS. 2.— ET IN UTERO HABENS, ET CLAMABAT PARTURIENS. In utero habens, id est, pregnans et gravida. Hebraismus est ; cum autem ipse Christus in Evangelio dicit : *Qui facit voluntatem Patris mei, hic frater, et mater, et soror est* ; sancta Ecclesia, ea quae aeterno Patri placita sunt faciendo, fecundante eam Spiritus sancti gratiâ, Christum concipit, ejusque mater efficitur, concipit, inquam, in suis fidelibus,

1. Un grand prodige parut. S. Jean continue à nous expliquer la persécution de Dioclétien ; mais à mesure qu'il avance, il le fait toujours sous de plus claires idées, et avec des circonstances plus particulières. Une femme revêtu du soleil ; c'est l'Eglise tout éclatante de la lumière de Jésus-Christ ; qui à ses pieds la lune, les lumières douteuses et changeantes de la sagesse humaine ; une couronne de douze étoiles, les douze apôtres.

2. Elle criait en travail, et ressentant les douleurs de l'enfantement. Primase remarque ici le caractère de l'Eglise, qui semblable à la sainte Vierge, en demeurant toujours vierge, devait à sa manière enfanter le Fils de Dieu ; mais avec cette différence, que la sainte Vierge a enfanté sans douleur ; et le caractère de l'Eglise est de ressentir les douleurs de l'enfantement, parce qu'elle enfante par ses souffrances, et que le sang de ses martyrs la rend féconde.

3. Un autre prodige... dans le ciel ; au milieu de l'air où il parut à S. Jean. Un grand dragon roux ; le démon cruel et sanguinaire ; ayant sept têtes. Comme on donne à Dieu sept anges pour être les principaux

et unusquisque fidelium in se per fidem ; parturiri per donam voluntatem, parit per actionem ; benè autem clamatur ut parturiens. ET CRUCIABATUR ET PARIAT, ac de filiis mundi et diaboli, filios Dei efficit, Christum in eis pariens ; nec temerè dictum est quod crucietur, cum scriptum sit : *Omnes qui piè volunt vivere in Christo* (hoc est enim Christum parere), *persecutionem patientur* ; et hoc novissimum, parturire est. Si enim Paulus ille vivum Ecclesiae membrum parturire se testetur ad Galat. dicens : *Filii mei, quos iterum parturio, donec formetur in vobis Christus*, quanto magis pia mater Ecclesia parturiens per assiduas orationes et predicationes, crucietur continuis vigiliis et jeuniis, ut Christum in fidelibus suis pariat !

VERS. 3.— ET VISUM EST ALIUD SIGNUM IN CAELO, id est, Ecclesia ; benè aliud est, quia longè diversum à priore. ET ECCE DRACO MAGNUS, diabolus scilicet, draco per ferociam magnus, per superbiam et potestatem ; ipse est enim rex super omnes filios superbiae ; et teste Job, non est potestas super terram quae comparetur ei ; hic draco erat rufus, id est, crudelitate suâ quâ in primitivâ Ecclesia martyres affecit, sanguinolentus, HABENS CAPITA SEPTEM, id est, septem peccata capitalia, qui sunt septem spiritus nequam, contrarii septem donis Spiritus sancti. ET IN CAPITIBUS EJUS SEPTEM DIADEMATA, id est, de singulis capitalibus et mortiferis septem peccatis adversus eos quos superat victoriam ; ipse est enim princeps mundi hujus, et rex super omnes filios superbiae ; de superatis per septem capitalia peccata, mortalibus, septem victorie coronas et diademata gestans.

VERS. 4.— ET CAUDA EJUS TRAHEBAT TERTIAM PARTEM STELLARUM CAELI ; quos enim non valet per aperta sevitiam, per occultam fraudulentiam, quae caudâ designatur, perimit ; stellae autem oculi, fideles voco, qui fide ac bonis operibus lucent in Ecclesia. Alii per ter-

exécuteurs de ses volontés, S. Jean donne aussi au diable sept démons principaux, qui président chacun à quelque vice capital, comme le dragon perché à tous ; à quoi on peut aussi rapporter ces paroles de l'Évangile (Luc 11, 26) : *Il prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui. Et dix cornes*. Après avoir marqué les esprits qui agissent sous les ordres du diable, l'Apôtre marque encore la puissance des dix principaux auteurs des persécutions, par le secours desquels le démon espérait d'engloutir l'Eglise.

Et sept diadèmes sur ses têtes. Les démons s'érigent en rois par l'empire qu'ils usurpent sur les hommes, et Jésus-Christ même appelle Satan le prince de ce monde (Joan. 12, 31). Le démon, enorgueilli d'avoir eu tant de rois pour instruments de sa tyrannie, et de s'être érigé à lui-même un trône si redoutable, menace la femme.

Remarquez qu'il paraît ici en la même forme qu'aura la persécution de Dioclétien, ci-dessous, 15, 17. Nous en verrons les raisons, et nous y remarquerons quelque chose de plus particulier. Ici nous avons

tiam partem stellarum, tertiam angelorum partem quos secum Lucifer adduxit, accipiunt; sed de primis præstat intelligere. ET MISIT EOS IN TERRAM, dum terrenis eos concupiscentibus et delectationibus tenet incensos. ET DRACO STETIT ANTE MULIEREM QUE ERAT PARTURA, UT CUM PEPERISSET, FILIUM EJUS DEVORARET; diabolus enim Ecclesiam, Christum per fidem fructum; quod honorum operum in fidelibus, et fideles in Christo parere cupientes, instanter impugnat; imò Christum, quem illa in cordibus fidelium parit, quod ad electos attinet, devorare cupit, illum per peccati suggestionem, in cordibus eorum recens natum extinguendo.

VERS. 5. — ET PEPERIT FILIUM MASCULUM, ipsum videlicet in cordibus fidelium, Christum bene masculum et virilem, non mollem, quippe qui gentes et omnes impios in virga ferrea austero scilicet damnationis iudicio reget. Alii per masculum filium, cœtum fidelium intelligunt, qui cum animi robore fidelique fiducia valeant, gentes et impios in virga regent ferrea, id est, vite austeritate et disciplina, quam præ se ferunt, ad se imitantum allicient, et tanquam egerint. ET RAPTO EST FILIUS EJUS AD DEUM, ET THRONUM EJUS. Christus enim is quem in nobis parit Ecclesia, raptus est ad Deum et thronum ejus in ascensione, unde matrem et sponsam adversus draconis scavitiam et malitiam tueatur; ipse quoque fidelium cœtus Ecclesie filius raptus est ad Deum et thronum ejus, quando adversus draconis insidias et insidias mente in Deum tanquam proprium patrem fertur, et gratiam roboratque imperaturos ad thronum fugit gratie et gloria ipsius.

VERS. 6. — MULIER VERO, id est, reliqua Ecclesia, mater fidelium jam dictorum, fugit, durante scavitie draconis, in solitudinem, fidelibus hinc inde ad desertam et latibula se recipientibus. Nota alludi hic ad Isaiæ 66, vers. 7, ubi pari modo MULIER, id est, Ecclesia, parere dicitur FILIUM MASCULUM, id est, populum christianum, vel Christum in animis Christiano-

rum. Alludi item ad primum cum Michaelæ prælium Luciferi, ejusque casum è cœlo empyreo, de quo Genes. 1, vers. 1. Unde etiam Suarez aliqui scholastici doctores colligunt, causam lapsus Luciferi ejusque sequentibus didisse, reuelam ipsius unioem hypostatiam Verbi divini cum naturâ non angelicâ (quæ ipsi ambiebat), sed humanâ. Ix illo enim instanti pessimo semper oderunt et persecuti sunt hunc parvulum MASCULUM, et bellum, quod cum illo inchoarunt in cœlo, continuant jugiter in terrâ, detractâ secum terriâ, id est, magnâ, parte stellarum, id est, angelorum. Tertio, alludi ad raptum pueri Joas, ne cum aliis filiis regis necaretur ab Athalia, 4 Reg. 2, vers. 2; item ad raptum Christi in cœlum, Act. 1, vers. 9. Simili enim curâ providentiæque divinâ, sub hinc omni mundi rapientur fortes illi athlete vel in cœlum morte naturali, seu martyrio, vel in alium locum à tyrannide tutum.

VERS. 7. — ET FACTUM EST PÆLIUM MAGNUM IN CÆLO, id est, Ecclesiâ. MICHAEL ET ANGELI EJUS PRÆLIANTUR CUM DRACONE; non enim sanctorum modò prædicationum et Evangeliorum documenta, sed et angelorum suffragia adversus inimicos habet Ecclesia; præliantibus inter se Michaelæ et dracone; illo, ut Ecclesiam juvet; isto, ut perdat; illo, salubria suggerendo; isto, noxia consulendo. Angeli autem Michaelis non modò ministratorii spiritus angelici intelliguntur, sed et viri boni qui angelum in cohortandis fidelibus adjuvant, sicut et demonum angeli; similes sunt ipsi, homines perversi. Sunt qui prælium hoc de Michaelæ et Luciferi intelligunt ab initio creationis ipsorum initium.

VERS. 8. — ET NON VALUERUNT, draco et angeli ejus; quia utcumque vexentur à demonibus et reprobis electis, tandem tamen prævalent, neque hæreticorum impiorumve collectationibus nunquam succumbit Ecclesia, supra firmam petram fundata. ET NON EST INVENTUS LOCUS EORUM IN CÆLO, id est, in Ecclesiâ, in iis scilicet quorum conversatio in cœlis est, impletibus illud Pauli ad Eph. 4: *Nolite locum dare diabolo.*

6. Et la femme s'enfuit dans le désert. L'Église cache son service dans des lieux retirés; c'est une imitation de l'état où se trouva la Synagogue dans la persécution d'Antiochus (1 Mach. 2, 51). Pour y être nourrie mille deux cent soixante jours; c'est une suite de l'imitation. (Voyez ci-dessus, 11, 2.) Nourrie, sous les ordres de Dieu par les pasteurs ordinaires, comme le peuple dans le désert par Moïse et Aaron; et sous Antiochus, par Malchias et ses enfants sacrificateurs; afin qu'on ne se figure pas ici une Église invisible et sans pasteurs.

7. Il y eut alors un grand combat dans le ciel... Comme le démon prévoyait qu'il lui restait peu de temps, v. 12, et que les gentils qui se convertissaient en foule, lui feraient bientôt perdre l'empire romain, il fait ses derniers efforts contre l'Église; les anges de leur côté combattent aussi avec plus de force; Michel et ses anges, le dragon avec ses anges; chaque troupe avait son chef. Daniel, 12, 1 et 10, 15, 21: Michel, un grand prince, est le défenseur de votre peuple. On voit donc ici que S. Michel est le défenseur de l'Église, comme il l'était de la Synagogue.

8. Ceux-ci furent les plus faibles; et leur place ne se trouva plus dans le ciel. La gloire des démons fut abattue avec l'idolâtrie qui en faisait des dieux, et les mettait dans le ciel. Cette chute leur arriva lorsque

tection particulière, et lui fait part de sa puissance. 6. Et la femme s'enfuit dans le désert. L'Église cache son service dans des lieux retirés; c'est une imitation de l'état où se trouva la Synagogue dans la persécution d'Antiochus (1 Mach. 2, 51). Pour y être nourrie mille deux cent soixante jours; c'est une suite de l'imitation. (Voyez ci-dessus, 11, 2.) Nourrie, sous les ordres de Dieu par les pasteurs ordinaires, comme le peuple dans le désert par Moïse et Aaron; et sous Antiochus, par Malchias et ses enfants sacrificateurs; afin qu'on ne se figure pas ici une Église invisible et sans pasteurs.

7. Il y eut alors un grand combat dans le ciel... Comme le démon prévoyait qu'il lui restait peu de temps, v. 12, et que les gentils qui se convertissaient en foule, lui feraient bientôt perdre l'empire romain, il fait ses derniers efforts contre l'Église; les anges de leur côté combattent aussi avec plus de force; Michel et ses anges, le dragon avec ses anges; chaque troupe avait son chef. Daniel, 12, 1 et 10, 15, 21: Michel, un grand prince, est le défenseur de votre peuple. On voit donc ici que S. Michel est le défenseur de l'Église, comme il l'était de la Synagogue.

8. Ceux-ci furent les plus faibles; et leur place ne se trouva plus dans le ciel. La gloire des démons fut abattue avec l'idolâtrie qui en faisait des dieux, et les mettait dans le ciel. Cette chute leur arriva lorsque

Galère Maximien, qui était le premier auteur de la persécution, fut contraint lui-même au lit de la mort par une horrible maladie, où l'impression de la vengeance divine paraissait toute manifeste, de faire un édit, pour donner la paix à l'Église; l'an 511 de Notre-Seigneur; et que cet édit fut appuyé par Constantin, qui croisait tous les jours en puissance (Euseb., lib. 8, c. 16, 17, de Vit. Const. 1, 57; Lactant. de Morib. persecut. 55, 54, 55). Ce fut un exemple pareil à celui qu'on avait vu dans Antiochus, comme on l'a souvent remarqué.

9. L'ancien serpent, celui qui avait séduit nos premiers parents et toute la terre. 10. Et j'entendis une grande voix dans le ciel. C'était un chant d'action de grâces des saints, pour la victoire remportée sur l'idolâtrie, et la paix donnée à l'Église par Constantin. L'accusateur de nos frères, qui les accusait... devant... Dieu. On peut entendre ici les calomnies que le démon inspirait aux païens contre les fidèles; mais ce mot, devant... Dieu, nous renvoie à ce qui se passa en la personne de Job, lorsqu'il fut livré à Satan, qui se vantait de venir à bout de sa constance (Job. 1). Ainsi, pour éprouver la patience de son Église, Dieu permettait aux démons de lui susciter des persécuteurs.

12. Malheur à la terre et à la mer! Malheur à tout l'univers et à tous les hommes! et la cause de ce malheur de toute la terre, c'est, poursuit S. Jean, que le diable y est descendu plein d'une grande colère contre l'Église, qu'il va persécuter avec une nouvelle fureur, comme on verra, v. 15. Sachant qu'il lui reste peu de temps; ce qu'il jugeait aisément par les conversions qui se multipliaient, par les acclamations même des

dem. ET NON DILEXERUNT ANIMAS SUAS USQUE AD MORTEM, id est, nequaquam concupiscentias suas ac libidines proprias sectati sunt, adeo ut mortem peccati incurrerent, audientes dicto Christi: *Qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.* vel intellige quòd usque ad mortem non dilexerunt animas suas, id est, quòd vite propriæ pro Christo non pepererunt; sed ad mortem usque exposuerunt; nam animam pro vitâ frequenter Scriptura sumit. PROFERREA LETAMINI, CÆLI, id est, Ecclesia triumphans, et Ecclesia militans; ET QUI HABITATIS IN EIS, sive jam beati in triumphante, sive justî et pii in militante, letamini, inquam, de projectione diaboli et angelorum ejus contra autem

VERS. 12. — VÆ TERRE AC MARI, quia descendit diabolus ad vos! Terre, id est, iis quorum obstinata est et fixa ut terra malicia; et mari, id est, iis qui animam vagam, inquietum et instabilem habent, ac diversis fluctuantem vitium aut hæresum doctrinis; væ vobis, inquam, quia descendit diabolus ad vos! nam expulsus ab electis, atrocis in cæteros scavit diabolus, HARENS IRAM MAGNAM, sciens QUOD MODICUM TEMPUS HABET, id est, tantò magis indignatus, quantò breviorum esse novit ad eos tentandos et male afflicendos, suæque perfricandæ artes, hominibus vitam.

VERS. 13. — ET POSTQUAM VIDIT DRACO QUOD PROJECTUS EST IN TERRAM, PERSECUTUS EST MULIEREM, QUE PEPERIT MASCULUM; quantò enim fortius ab Ecclesiâ fideliumque cordibus eiecitur, tantò eos acrius persequitur; non desunt eis adversus illum auxilia. Unde subdit:

VERS. 14. — ET DATE SUNT MULIERI DUE ALÆ QUIGENTIS à l'honneur des chrétiens et de leur Dieu; et enfin parce que Constantin, si favorable à l'Église, s'avancait manifestement à la souveraine puissance que tous les autres empereurs qui étaient alors. S. Jean nous déclare ici très-expressément que cette implacable colère qui fait faire au démon les derniers efforts contre l'Église, est un malheur de tout l'univers, et plus encore des persécuteurs, que de l'Église persécutée; car encore qu'elle ait beaucoup à souffrir; à cause que le démon déclamera sur elle cette grande colère dont il est plein, contents de sa fureur, opère, et dont il fait des instruments de sa fureur, sont dans un état sans comparaison plus déplorable, puisqu'il n'y a rien en toutes manières de plus malheureux que de haïr la vérité, et de travailler, comme ils font, avec le démon, à l'étendre dans le monde. Par conséquent malheur à eux, et malheur à la terre et à la mer, à cause de la fureur que Satan y va exercer par leurs mains contre l'Église! Ce n'est pourtant pas encore ici ce troisième et dernier vœu que S. Jean nous fait attendre depuis le chap. 11, v. 14; ce n'en est qu'un préarrangé et un achèvement; quand il viendra ce troisième vœu, on paraîtra la dernière et irréversible sentence contre l'empire persécuteur, il se fera bien remarquer d'une autre sorte, comme on verra vers la fin de la prophétie.

Il poursuivra la femme. Maximien renouvela la persécution en Orient avec plus de fureur que jamais. Et la femme est contrainte de se retirer encore dans le désert, comme elle avait fait, v. 6.

14. Au désert, au lieu de sa retraite, qu'elle connaissait déjà comme venant de s'y retirer, et d'où il

VERS. 9. — ET PROJECTUS EST DRACO ILLE MAGNUS; diabolus scilicet, draco magnus, per ferociam et superbiam; verusque, propter calliditatem; ANTIQVUS, propter vetustatem peccandi consuetudinem, vel quia ab initio serpentis facie mulierem seduxit; QUI VOCATUR DIABOLUS, id est, calumniator; *ὁ σαβῶν* nempe calumniarius significat, ET SATANAS, id est, adversarius, bonis omnibus adversans; is, inquam, cum angelis suis apostaticis de cœlo PROJECTUS EST IN TERRAM, id est, de fidelium cordibus, in quibus tanquam Deus in cœlo habitat, projectus est et abire permixtus in terrena reproborum corda.

VERS. 10. — ET ADIVI VOCEM MAGNAM IN CÆLO, id est, in Ecclesiâ militante ac triumphante, DICENTEM: NUNC FACTA EST SALUS, per remissionem peccatorum, ET VIRTUS, id est, robor bene operandi ac diabolo resistendi, ET REGNUM DEI NOSTRI; cum enim desierit regnare peccatum in nostro mortali corpore, regnum in eo Deus et Christus obtinebunt, cum scilicet totos nos illis obediētes exhibebimus; et facta est POTESTAS CHRISTI EJUS, id est, projecto dracone, manifestata vis et potestas Christi; que non ante se totam exercet, quam percepto Antichristo regnum diaboli pessumderit totum, de cujus eversione prophetas Joannes ait: *QUIA PROJECTUS EST ACCUSATOR FRATREM NOSTRORUM, QUI DIE AC NOCTE, id est, incessanter, ACCUSABAT ILLOS ANTE CONSPECIUM DEI NOSTRI.*

VERS. 11. — ET IPSI VICERUNT ILLUM, non visum, sed per SANGUINEM AGNI, id est, per fidem ac meritum passionis Christi; ipse est enim verus Agnus qui abstulit peccata mundi. ET PROPTER VERBUM TESTIMONI sui, id est, per apertam fidei de Christo confessio-

Galère Maximien, qui était le premier auteur de la persécution, fut contraint lui-même au lit de la mort par une horrible maladie, où l'impression de la vengeance divine paraissait toute manifeste, de faire un édit, pour donner la paix à l'Église; l'an 511 de Notre-Seigneur; et que cet édit fut appuyé par Constantin, qui croisait tous les jours en puissance (Euseb., lib. 8, c. 16, 17, de Vit. Const. 1, 57; Lactant. de Morib. persecut. 55, 54, 55). Ce fut un exemple pareil à celui qu'on avait vu dans Antiochus, comme on l'a souvent remarqué.

9. L'ancien serpent, celui qui avait séduit nos premiers parents et toute la terre. 10. Et j'entendis une grande voix dans le ciel. C'était un chant d'action de grâces des saints, pour la victoire remportée sur l'idolâtrie, et la paix donnée à l'Église par Constantin. L'accusateur de nos frères, qui les accusait... devant... Dieu. On peut entendre ici les calomnies que le démon inspirait aux païens contre les fidèles; mais ce mot, devant... Dieu, nous renvoie à ce qui se passa en la personne de Job, lorsqu'il fut livré à Satan, qui se vantait de venir à bout de sa constance (Job. 1). Ainsi, pour éprouver la patience de son Église, Dieu permettait aux démons de lui susciter des persécuteurs.

12. Malheur à la terre et à la mer! Malheur à tout l'univers et à tous les hommes! et la cause de ce malheur de toute la terre, c'est, poursuit S. Jean, que le diable y est descendu plein d'une grande colère contre l'Église, qu'il va persécuter avec une nouvelle fureur, comme on verra, v. 15. Sachant qu'il lui reste peu de temps; ce qu'il jugeait aisément par les conversions qui se multipliaient, par les acclamations même des

dem. ET NON DILEXERUNT ANIMAS SUAS USQUE AD MORTEM, id est, nequaquam concupiscentias suas ac libidines proprias sectati sunt, adeo ut mortem peccati incurrerent, audientes dicto Christi: *Qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.* vel intellige quòd usque ad mortem non dilexerunt animas suas, id est, quòd vite propriæ pro Christo non pepererunt; sed ad mortem usque exposuerunt; nam animam pro vitâ frequenter Scriptura sumit. PROFERREA LETAMINI, CÆLI, id est, Ecclesia triumphans, et Ecclesia militans; ET QUI HABITATIS IN EIS, sive jam beati in triumphante, sive justî et pii in militante, letamini, inquam, de projectione diaboli et angelorum ejus contra autem

VERS. 12. — VÆ TERRE AC MARI, quia descendit diabolus ad vos! Terre, id est, iis quorum obstinata est et fixa ut terra malicia; et mari, id est, iis qui animam vagam, inquietum et instabilem habent, ac diversis fluctuantem vitium aut hæresum doctrinis; væ vobis, inquam, quia descendit diabolus ad vos! nam expulsus ab electis, atrocis in cæteros scavit diabolus, HARENS IRAM MAGNAM, sciens QUOD MODICUM TEMPUS HABET, id est, tantò magis indignatus, quantò breviorum esse novit ad eos tentandos et male afflicendos, suæque perfricandæ artes, hominibus vitam.

VERS. 13. — ET POSTQUAM VIDIT DRACO QUOD PROJECTUS EST IN TERRAM, PERSECUTUS EST MULIEREM, QUE PEPERIT MASCULUM; quantò enim fortius ab Ecclesiâ fideliumque cordibus eiecitur, tantò eos acrius persequitur; non desunt eis adversus illum auxilia. Unde subdit:

VERS. 14. — ET DATE SUNT MULIERI DUE ALÆ QUIGENTIS à l'honneur des chrétiens et de leur Dieu; et enfin parce que Constantin, si favorable à l'Église, s'avancait manifestement à la souveraine puissance que tous les autres empereurs qui étaient alors. S. Jean nous déclare ici très-expressément que cette implacable colère qui fait faire au démon les derniers efforts contre l'Église, est un malheur de tout l'univers, et plus encore des persécuteurs, que de l'Église persécutée; car encore qu'elle ait beaucoup à souffrir; à cause que le démon déclamera sur elle cette grande colère dont il est plein, contents de sa fureur, opère, et dont il fait des instruments de sa fureur, sont dans un état sans comparaison plus déplorable, puisqu'il n'y a rien en toutes manières de plus malheureux que de haïr la vérité, et de travailler, comme ils font, avec le démon, à l'étendre dans le monde. Par conséquent malheur à eux, et malheur à la terre et à la mer, à cause de la fureur que Satan y va exercer par leurs mains contre l'Église! Ce n'est pourtant pas encore ici ce troisième et dernier vœu que S. Jean nous fait attendre depuis le chap. 11, v. 14; ce n'en est qu'un préarrangé et un achèvement; quand il viendra ce troisième vœu, on paraîtra la dernière et irréversible sentence contre l'empire persécuteur, il se fera bien remarquer d'une autre sorte, comme on verra vers la fin de la prophétie.

Il poursuivra la femme. Maximien renouvela la persécution en Orient avec plus de fureur que jamais. Et la femme est contrainte de se retirer encore dans le désert, comme elle avait fait, v. 6.

14. Au désert, au lieu de sa retraite, qu'elle connaissait déjà comme venant de s'y retirer, et d'où il

**LE MAGNE**, id est, duo Testamenta, votus scilicet ac novum, quibus ipsa se per contemplationem subleval; que duo Testamenta aique magne alæ dicuntur, quia ut aquila sublimius volat cæteris animalibus, ita Scriptura sancta fidelium mentes in cælum, calcatis terrenis, ac sub se longè relictis, elevat. Data ergo sunt illi *duæ alæ ut volaret in desertum locum*, id est, solitudinis et contemplationis locum, et procul à turbâ seculi carnaliumque hominum. Ubi, id est, in quâ solitudine alitur doctrinâ Christi PER TEMPS ET TEMPORA, ET DIMIDIUM TEMPORIS, id est, per tres annos cum dimidio, quantum temporis prædicavit Christus.

**VERS. 15.** — **ET MISIT SERPENS EX ORE SUO POST MULIEREM**, id est, suggestionem suâ adversus Ecclesiam concitavit, AQUM TANQUAM FLEMEN, id est, flumina et gurgites persecutionum; aquis enim persecutiones significari, inter mille locos, docet locus Psal.: *Solum me fac, Deus, quoniam intraverunt aquæ usque ad animam meam*. Misit ergo aquam post mulierem tanquam flumen, UT FACERET EAM TRABI A FUMINE, id est, ut per multam persecutionem à fide cogeret deficere; sed

**VERS. 16.** — **ADIEVIT TERRA MULIEREM**, terra, inquam, viventium, ipsi scilicet pii ac fideles nunquam

laut supposer qu'elle était sortie quand le dragon fut vaincu.

Il faut ici bien entendre que S. Jean racontait les choses dans l'ordre qu'il les voyait: il a vu premièrement le dragon tâchant d'engloutir la femme; ensuite l'enfant enlevé, la femme fuyant dans le désert, et le combat où le dragon est vaincu. Là S. Jean voit la colère du dragon plus enflammée par sa défaite; de là vient qu'il ne présente pas seulement la guéule, comme il faisait auparavant, v. 4, mais encore qu'il poursuit la femme, qui, dans une semblable persécution, cherche un semblable refuge. Ainsi on ne doit pas regarder cette finie répétée comme l'explication de ce qui avait été dit, mais comme une action différente, qui a son caractère particulier, et que S. Jean raconte aussi très-distinctement.

Il donna deux ailes d'aigle à la femme, pour marquer la vitesse de sa fuite, comme dans Isaïe, c. 40, v. 31.

15. Alors le serpent jeta de sa gueule comme un grand fleuve pour l'entraîner.... La persécution est signifiée par les eaux, selon le style ordinaire de l'écriture.

16. La terre aida la femme. Alors pour la première fois les puissances du monde secoururent l'Église. Constantin et Licinius repriment la persécution de Maximin. Ce tyran, battu par Licinius, sentit la main de Dieu, fit un édit favorable, et périt comme Antiochus, et comme Galère Maximien, avec une aussi fautive pénitence. (Eusèb. 9, c. 40, de Vit. Const. 1, 58, 59; Lact. 45, 46, 49.)

17. Et le dragon s'irrita contre la femme, et alla faire

## CAPUT XIII.

1. Et vidi de mari bestiam ascendentem, imbritem capita septem, et cornua decem, et super cornua ejus decem diademata, et super capita ejus nomina blasphemica.

2. Et bestia quam vidi similis erat pardis, et pedes ejus sicut pedes ursi, et os ejus sicut os leonis. Et dedit illi draco virtutem suam et potestatem magnam.

3. Et vidi unum de capitibus suis quasi occisum

eternâ morte morituri, et instar terræ fide firmi ac solidi; APERUIT ENIM TERRA OS SUUM, id est, persecutionis tempore clamaverunt instante et jugi oratione fideles ad Dominum, ut Ecclesia sine adesset. ET ABSORBEIT FLEMEN QUOD MISIT DRACO DE ORE SUO, absorbit, inquam, sive terra, sive mulier; utrumque enim referri potest flumen, id est, persecutionum gurgites, quando vim persecutionum fortiter ferendo et durando, Ecclesia fideles devoravit, ne minimo quidem gradu inde à fidei constantiâ pro lapsi, imò amplius confirmati.

**VERS. 17.** — **ET IRATUS EST DRACO IN MULIEREM**, id est, Ecclesiam, quod expugnare non posset ob perfectorum formam solidamque constantiam, et in adversis patientiam. ET ABIEIT FACERE PRELIUM CUM RELIQUIS DE SEMINE EIUS, id est, cum imperfectioribus, qui etsi non sunt aequalis meriti ac fidei cum martyribus, semen tamen sunt Ecclesie, quia CUSTODIUNT MANDATA DEI, per bonorum executionem operum; ET HABENT TESTIMONIUM JESU CHRISTI, fidem scilicet ipsam, quia neutrum sine altero prædest.

**VERS. 18.** — **ET STETIT SUPER ARENAM MARIS**, id est, in hominibus vanis, levibus et infructuosis conquevit, principatumque obtinuit.

la guerre..... Il renouveau encore, et pour la dernière fois, la persécution par le moyen de Licinius, mais qui bientôt après fut éteinte par Constantin. (Eus. 10, c. 8, de Vit. Const. 1, 50 et seq.; 2, c. 1 et seq.) S. Jean fait entendre le peu d'effet de cette persécution, en la marquant seulement, sans en expliquer aucune particularité.

On ne peut s'empêcher de voir ici dans la prophétie de S. Jean, sous trois princes persécuteurs, trois temps principaux de la dernière persécution que souffrit l'Église, aussi distinctement marqués qu'ils sont dans l'histoire même. Le premier temps depuis le commencement en 305, jusqu'à l'édit favorable de Galère Maximien en 311; le second, dans les nouveaux efforts de Maximin, repoussés par Constantin et Licinius, et finis enfin tant par la victoire de Constantin sur Maxence, que par la mort et la rétractation de Maximin, ann. 312, 313; le troisième, quand Licinius, jusqu'alors très-uni avec Constantin, attaqua l'Église, et périt, an. 319, 325. Et il alla faire la guerre; le dragon fit quelque mouvement, qui fit connaître à S. Jean le dessein qu'il eut de poursuivre encore les fidèles; car il ne disparaît pas, et il demeure présent dans toute la suite de cette vision, comme on le verra, chap. 15, v. 4, et c. 16, v. 15.

18. Et il s'arrêta sur le sable de la mer. C'est le dragon qui s'arrête, selon la Vulgate, c'est-à-dire qu'il ne remue plus rien, et cesse de persécuter l'Église. Le Grec porte: *Je m'arrêtai sur le sable de la mer*. La leçon de la Vulgate est ancienne; et la chose en elle-même est indifférente pour la suite de la prophétie.

## CAPITRE XIII.

1. Et je vis une bête s'élever de la mer, ayant sept têtes et dix cornes, et dix diadèmes sur ses cornes, et des noms de blasphème sur ses têtes.

2. La bête que je vis était semblable à un léopard; ses pieds ressemblaient aux pieds d'un ours, et sa gueule à la gueule d'un lion. Et le dragon lui donna sa force et sa grande puissance.

3. Et je vis une de ses têtes comme blessée à mort;

in mortem; et plaga mortis ejus curata est. Et admirata est universa terra post bestiam.

4. Et adoraverunt draconem, qui dedit potestatem bestie; et adoraverunt bestiam, dicentes: Quis similis bestie? et quis poterit pugnare cum eâ?

5. Et datum est ei os loquens magna et blasphemias; et data est ei potestas facere menses quadraginta duos.

6. Et aperuit os suum in blasphemias ad Deum, blasphemare nomen ejus, et tabernaculum ejus, et eos qui in cælo habitant.

7. Et est datum illi bellum facere cum sanctis, et vincere eos. Et data est illi potestas in omnem tribum, et populum, et linguam, et gentem;

8. Et adoraverunt eam omnes qui inhabitant terram; quorum non sunt scripta nomina in libro vite Agni, qui occisus est ab origine mundi.

9. Si quis habet aurem, audiat.

10. Qui in captivitate duxerit, in captivitate vadet; qui in gladio occiderit, oportet eum gladio occidi. Hic est patientia, et fides sanctorum.

11. Et vidi aliam bestiam ascendentem de terrâ, et habebat cornua duo similia Agni, et loquebatur sicut draco.

12. Et potestatem prioris bestie omnem faciebat in conspectu ejus; et fecit terram et habitantes in eâ adorare bestiam primam, cujus curata est plaga mortis.

13. Et fecit signa magna, ut etiam ignem faceret de cælo descendere in terram in conspectu hominum.

14. Et seduxit habitantes in terrâ, propter signa que data sunt illi facere in conspectu bestie, dicens habitantibus in terrâ ut faciant imaginem bestie, que habet plagam gladii, et vivit.

15. Et datum est illi ut daret spiritum imagini bestie, et ut loqueretur imago bestie; et faciat ut quicumque non adorerint imaginem bestie, occidantur.

16. Et faciet omnes pusillos et magnos, et divites et pauperes, et liberos et servos, habere characterem in dextera manu sua aut in frontibus suis,

17. Et ne quis possit emere aut vendere, nisi qui habet characterem aut nomen bestie, aut numerum nominis ejus.

18. Hic sapientia est. Qui habet intellectum, computet numerum bestie. Numerus enim hominis est; et numerus ejus sexcenti sexaginta sex.

## COMMENTARIA.

**VERS. 1.** — **ET VIDI DE MARI BESTIAM ASCENDENTEM**. Bestia ista Antichristus est, et eo principe reprobo-

1. Et je vis une bête. Daniel a représenté quatre grands empires, sous la figure de quatre bêtes indomptables, chap. 7. Un grand empire est ici représenté à S. Jean sous la figure d'une bête; et c'est l'empire romain, ou, pour mieux dire, c'est Rome même, maîtresse du monde, païenne et persécutrice des saints, qui veut répandre son idolâtrie dans toute la terre; ou, ce qui est au fond la même chose, c'est l'idolâtrie romaine, comme étant la religion du plus

mais cette plaie mortelle fut guérie; et toute la terre en étant émerveillée, suivit la bête.

4. Ils adorèrent le dragon qui avait donné puissance à la bête, et ils adorèrent la bête, en disant: Qui est semblable à la bête, et qui pourra combattre contre elle?

5. Et il lui fut donné une bouche qui se glorifiait, et prononçait des blasphèmes; et le pouvoir lui fut donné de faire la guerre quarante-deux mois.

6. Elle ouvrit la bouche pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom et son tabernacle, et ceux qui habitent dans le ciel.

7. Il lui fut donné de faire la guerre aux saints, et de les vaincre; et la puissance lui fut donnée sur toute tribu, sur tout peuple, sur toute langue et sur toute nation.

8. Tous les habitants de la terre l'adorèrent. Ceux dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie de l'Agneau immolé dès la création du monde.

9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il écoute.

10. Celui qui mènera en captivité, ira en captivité; celui qui tuera de l'épée, il faut qu'il meure de l'épée. C'est ici la patience et la foi des saints.

11. Je vis une autre bête s'élever de la terre, qui avait deux cornes semblables à celles de l'Agneau, et qui parlait comme le dragon.

12. Elle exerçait toute la puissance de la première bête en sa présence; et elle fit que la terre et ceux qui l'habitent adorèrent la première bête, dont la plaie mortelle avait été guérie.

13. Elle fit de grands prodiges, jusqu'à faire tomber le feu du ciel sur la terre devant les hommes.

14. Et elle séduisit les habitants de la terre par les prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire en présence de la bête, en ordonnant aux habitants de la terre de dresser une image à la bête, qui avait reçu un coup d'épée, et qui néanmoins était en vie.

15. Il lui fut donné pouvoir d'animer l'image de la bête, et de la faire parler, et de faire tuer tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête.

16. Elle fera que les petits et les grands, les riches et les pauvres, les hommes libres et les esclaves portent le caractère de la bête en leur main droite et sur leur front;

17. Et que personne ne puisse acheter ni vendre que celui qui aura le caractère de la bête, ou le nombre de son nom.

18. C'est ici la sagesse; que celui qui a de l'intelligence, compte le nombre de la bête; car c'est le nombre d'un homme, et son nombre est six cent soixante-six.

rum cœtus, bestiarum more degens; qui de mari ascendit, quando de seculo hoc naquam et vitiorum

grand empire et de la ville la plus redoutable qui fut jamais, chap. 7. Un grand empire est ici représenté à S. Jean sous la figure d'une bête; et c'est l'empire romain, ou, pour mieux dire, c'est Rome même, maîtresse du monde, païenne et persécutrice des saints, qui veut répandre son idolâtrie dans toute la terre; ou, ce qui est au fond la même chose, c'est l'idolâtrie romaine, comme étant la religion du plus

profundâ abyssu in superbiam et ferociam se erigit: que bestia habebat CAPITA SEPTEM, sicut et draco, id est, septenarium victorum capitalium numerum, in omnia quia septenarius numerus perfectus est, victorum omnium universitatem; ET CORNUA DECEM, id est, de-

même ce sept têtes dans le chapitre 17, qui fait tout le dénombrement des prédictions de l'Apocalypse. Il faut donc soigneusement conférer ces deux chapitres, et remarquer avant toutes choses que ces sept têtes, selon S. Jean, chap. 17, v. 9, sont les sept montagnes de Rome, et sept de ses rois, ou, comme on parlait en latin, de ses empereurs. La ville de Rome est manifestement désignée par le caractère des sept montagnes, mais encore en général, et sans s'attacher à aucun temps déterminé. Mais S. Jean, qui nous veut mener à la dernière persécution, lui fut celle de Dioclétien, où arrivèrent les grands combats et le grand triomphe des chrétiens, la désigne par son caractère particulier, qui est celui d'avoir été exercée sous l'empire, l'autorité de sept empereurs idolâtres, qui furent Dioclétien, Maximien surnommé Herculius, Constantius Chlorus, père de Constantin-le-Grand, Galère Maximien, Maxence, fils du premier Maximien, Maximin et Licinius.

De ces sept empereurs, Dioclétien est celui qui est le plus expressément marqué dans la prophétie, comme on verra vers la fin de ce chapitre, à cause que son nom était le premier à la tête de l'édit ou la persécution fut ordonnée. Aussi était-il le premier des empereurs, celui qui l'empire avait été donné d'abord, qui avait été au commencement le seul empereur, qui avait fait tous les autres, et qui en fut comme le père et la source, à qui même, après qu'il eut quitté l'empire, on avait en quelque sorte conservé l'autorité de créer les autres, comme il parut lorsque Galère Maximien l'appela auprès de lui en l'an 307, pour donner à Licinius le titre d'Auguste. Il caractérisait cette nomination par la présence de Dioclétien, d'où l'empire leur était venu à tous; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner qu'on le marque plus que tous les autres dans la suite, comme celui qui a commencé la persécution, et du nom duquel elle est nommée par tous les auteurs.

Le S. Esprit fait donc voir ici à S. Jean la persécution de Dioclétien, par le caractère qui lui est propre, qui est d'avoir été exercée successivement sous le nom et l'autorité de sept empereurs, que l'Apôtre appelle sept rois, selon l'usage de la langue grecque; par où il faut entendre sept Augustes, ou, comme parle Eusèbe, sept rois parfaits, *τελειωτους βασιλευς* (*Hist. lib. 8, c. 15*).

Il est vrai qu'à compter tous ceux qui furent alors élevés à la suprême dignité d'Augustes ou d'empereurs, on en trouvera neuf, puisqu'il faut encore ajouter Constantin-le-Grand et Sévère aux sept qu'on a déjà nommés. Mais il y a des raisons particulières pour lesquelles S. Jean, qui se plaît dans cette prophétie à réduire tout au nombre de sept, n'a point fait mention de Constantin et de Sévère; car déjà, pour ce qui regarde Constantin, on voit bien qu'il ne devait pas servir à marquer le caractère de la persécution de Dioclétien, lui qui la fit cesser dès qu'il parvint à l'empire; puisque sa première action, quand il y fut élevé, fut de rendre aux chrétiens la liberté de leur culte, comme le rapporte Lactance. Voilà, continue-t-il, son premier décret et sa première ordonnance. (*Lact., de mortib. 24*).

Pour Sévère, il est vrai qu'il a été empereur, et on peut présumer qu'il aura été ennemi des chrétiens, puisqu'il était créature de Galère Maximien, un plus ardent persécuteur; mais son empire est à peine marqué dans l'histoire. Nous apprenons de Lactance qu'il ne fut fait empereur que pour la guerre contre Maxence, où il fut d'abord abandonné de ses soldats, et

cem sub se reges et actes rectâ contra Dealogum agentes; ET SUPER CAPITA BESTIE NOMINA DECAHEMILE, quia non modo Antichristus ipse, sed omnes etiam illius principes satellites adversus Deum et Christum ejus blasphemare non verebuntur.

même contraindre de quitter la pourpre, c'est-à-dire de se réduire à la vie privée incontinent après sa promotion; ce qui pourtant après tout ne lui valut qu'une mort plus douce. Comme donc il perdit l'empire presque aussitôt qu'il l'eut reçu, et qu'il mourut particulier, non pas à la manière de Dioclétien, qui parut se déposer de lui-même, et qui aussi conserva toujours beaucoup de dignité, comme on a vu, mais d'une manière si basse et si honteuse, il ne faut pas s'étonner que S. Jean, toujours attaché aux grands caractères, et aux traits marqués dans l'histoire selon le génie des prophètes, ne compte pas un si misérable empereur, pour se réduire plus précisément au nombre de sept, si solennel d'ailleurs dans tout le cours de sa prophétie; d'autant plus qu'un règne si court et toujours occupé ailleurs n'eût pas le temps de se faire sentir à l'Eglise, contre laquelle on ne voit pas qu'il ait rien fait, ni en général rien de mémorable.

S. Jean a donc en raison de nous montrer sept empereurs, sans le nom et l'autorité desquels l'Eglise a été persécutée par toute la terre. On sait que les empereurs, quoiqu'ils partageassent entre eux les provinces, les gouvernaient néanmoins comme faisant un même corps d'empire. Les noms de tous les empereurs étaient inscrits à la tête de tous les actes publics, en quelque endroit qu'ils se fissent; les ordres généraux se donnaient aussi au nom de tous; et pour venir en particulier à la persécution, en quelque endroit qu'elle s'exerçât, on y faisait adorer tous les empereurs, quoiqu'ils fussent dans d'autres provinces, comme il parait par les actes du martyre de S. Procope, qui encore qu'il ait souffert dans la Palestine, reçut ordre de sacrifier aux quatre rois, c'est-à-dire, à Dioclétien, à Maximien, à Galère Maximien, et à Constantius Chlorus; ce qui justifie parfaitement que la persécution s'exerçât au nom de tous les princes.

On pourrait ici objecter ce qu'Eusèbe écrit de Maxence (*lib. 8, cap. 14*), qu'il fit d'abord cesser la persécution à Rome et dans les terres où il commandait, et même qu'il fit semblant d'être favorable aux chrétiens au commencement de son empire, dans le dessein de gagner le peuple romain, dont une grande partie avait déjà embrassé le christianisme. Mais après tout, ce ne fut ici qu'un faux semblant, et Eusèbe ayant remarqué la douceur trompeuse de ce prince envers ses sujets chrétiens au commencement de son règne, il fait bien entendre qu'à la fin, et lorsqu'il se crut entièrement établi, il ne les épargna pas davantage que tout le reste des citoyens romains. Au reste, il est constant par tous les auteurs que Maxence a été des plus attachés à toutes les impiétés de l'idolâtrie, à ses sacrifices impurs, et à ses cruelles divinations, où l'on voit qu'il n'épargna pas le sang humain, croyant, comme tous les autres, trouver des présages plus exacts dans les entrailles des enfants que dans celles des animaux (*Eus., de Vit. Const., 1, 5; Zoz., 2*). Et encore qu'en apparence il ait arrêté la persécution en quelques endroits, comme l'assurent des auteurs irréprochables, l'Eglise ne laissait pas de souffrir beaucoup, puisqu'on reniait Jésus-Christ dans la paix même, et que le pape S. Marcel avait soutenu la vigueur de la discipline contre une si lâche apostasie, le tyran prit de la occasion de l'envoyer en exil. C'est ce qu'on voit dans l'épître de ce saint pontife, composée par S. Basile, un de ses plus saints successeurs. S. Marcel fut donc sous Maxence le martyr de la discipline, en quoi l'Eglise ne se tient pas moins persécutée que lorsqu'on l'attaqua dans la foi; et quand tout cela aurait manqué à la cruauté de Ma-

VERS. 2. — ET BESTIA QUAM VIDI ERAT SIMILIS PARDO, ob perversorum morum varietatem; ET PEDES EJUS Sicut ursi, per sanctorum conculationem; ursis enim vis est in pedibus calcandi; ET OS EJUS UT LEONIS, per aperiam in dilaniandi sanctis ferociam; vis enim le-

xence, ce que ses desirs impudiques firent souffrir aux femmes chrétiennes, lui peut donner rang parmi les plus infâmes persécuteurs. Aussi fut-il ce grand ennemi que Dieu abattit aux pieds de sa croix, par les armes et par la victoire de Constantin.

On ne peut ici s'empêcher de dire un mot de Constantius Chlorus, dont l'empire fut si doux aux chrétiens, que l'on de faire souffrir aucun d'eux, il épargna autant qu'il put jusqu'aux hérétiques (*Eusèb., 8, 15*). Aussi n'est-ce pas tant ses dispositions particulières qu'il faut ici regarder que le personnage qu'il faisait dans le monde au temps de cette dernière persécution. Il était constamment un des empereurs au nom desquels on l'exerçait. Nous avons vu qu'on obligeait à lui sacrifier par tout l'univers, comme aux autres princes. Il est mort très-constamment dans l'idolâtrie, comme dans l'empire, et il a été mis par les Romains au rang de leurs dieux (*Eusèb., 7, 15*). Il n'a jamais révoqué les cruels édits, qui subsistaient sur le consentement et de son autorité dans tout l'empire; et la première révocation qui en est marquée dans l'histoire, est celle de 311, de Galère Maximien, de Constantin et de Licinius après la mort de Constantius Chlorus. Jusque là les sanglants édits subsistaient par tout l'empire dans toute leur force, et l'autorité de tous les empereurs, sans en excepter Constantius; et même nous apprenons de Lactance, auteur du temps, et de l'intime familiarité de ce prince, qu'étaient encore César, pour se conformer aux ordres publics dont il était l'exécuteur naturel en cette qualité, il laissa abatre les églises dans ses provinces, et même dans les Gaules; ce qui emportait avec soi la suppression du culte et des assemblées; malheur que Constantius aurait pu sauver à l'Eglise, comme il lui sauva les martyres, s'il n'avait jugé à propos de rendre quelque obéissance, quoique non pas jusqu'à l'extrémité, aux ordres des persécuteurs (*Lact., de Mort. 15*). Tout cela était plus que suffisant pour obliger notre apôtre à mettre cet empereur au nombre des sept sous lesquels l'Eglise souffrit, et par qui il a voulu caractériser la persécution de Dioclétien.

Si maintenant on demande pourquoi, contre notre coutume, nous prenons ici le nombre de sept pour un nombre fixe et précis, ce n'est pas seulement à cause d'une si heureuse rencontre, quoiqu'après tout il n'en faudrait pas rejeter la circonstance favorable; mais c'est à cause que S. Jean nous donnera en termes formels ce nombre de sept comme précis, et qu'il en fera un caractère particulier du temps qu'il veut désigner, comme on le verra au chapitre 17, v. 9, 10, 11.

Et dix cornes. Nous verrons ce que c'est dans le chapitre 17, v. 3, 12, où S. Jean en explique le mystère.

On demandera, pour entendre la figure de la bête, comment ces dix cornes étaient distribuées sur les sept têtes. On peut ici se représenter comme trois têtes principales, qui auraient chacune deux cornes, et les quatre autres chacune une; mais il faut bien que cela soit indifférent, puisque S. Jean n'en a rien dit. Il est certain néanmoins que parmi les sept empereurs il y en eut trois plus remarquables que les autres, comme on verra, v. 2.

Dix diadèmes sur ses cornes. A cause que ses cornes signifient des rois, comme S. Jean l'expliquera, chapitre 17, v. 12. Une des bêtes de Daniel a aussi dix cornes (*Dan. 7, 7*), et ces cornes sont aussi des rois (*ibid., v. 24*). Mais ce que font ces dix cornes et ces dix rois dans S. Jean, lui-même nous l'expliquera dans le chap. 17.

nis in ore est et rictu. ET DEDIT ILLI DRACO VIRTUTUM SUAM, quia non Antichristo modo, sed ministris suis omnibus vim notendi tribuit diabolo. Et dedit etiam illi potestatem suam; Græca addunt, *καὶ ἴσχυρα αὐτοῦ*, id est, *sedem suam*. Sed enim in sede Cræstonis Anti-

Des noms de blasphemus sur ses têtes. C'est sur ces sept montagnes des faux dieux à qui elles étaient dédiées, et dans ses empereurs les noms des dieux dont ils se faisaient honneur, Dioclétien ayant pris le nom de Jupiter, d'où il fut nommé Jovius, et Maximien celui d'Hercule, d'où il fut nommé Herculius. L'autre Maximien se disait le fils de Mars (*Lact., de Mort. 3*). Nous trouvons aussi que Maximin, un de nos sept empereurs, prit le nom de Jovius (*ibid., 9, 9*). Et Lactance raconte que ces noms superbes de Joviens et d'Herculien, que Dioclétien et Maximien avaient affectés, étaient passés à leurs successeurs (*de Mort. 52*).

2. La bête que je vis était semblable à un léopard. S. Jean ne voit qu'une seule bête, parce qu'il ne voulait désigner qu'un seul empire, qui était celui de Rome païenne; à lui que Daniel, qui en vit quatre, vit aussi quatre bêtes liées distinguées. Mais celle de S. Jean est composée de ce qu'il y avait de plus terrible dans celles de Daniel. Une de ces bêtes de Daniel ressemblait à un lion, une autre à un ours, une autre à un léopard. S. Jean laisse la quatrième, dont la figure n'a point de nom dans Daniel, chap. 7, v. 4, 5, 6, et il compose la bête qu'il nous représente, du lion, de l'ours et du léopard. C'est encore un autre caractère de la persécution de Dioclétien; nous l'avons vu dans tout son cours sous sept empereurs, mais elle devait commencer seulement par trois, c'est-à-dire, par Dioclétien et par les deux Maximiens. Lact., de Mort. 16: *Ab Oriente usque ad Occidentem acerbissimum bellum suscitavit. Trois bêtes très-cruelles tourmentent le monde depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, et y exercent une impitoyable persécution. Voilà donc les trois bêtes de S. Jean, voilà son lion, son ours et son léopard, trois animaux cruels, mais qui, avec le caractère commun de la cruauté, en ont aussi de particuliers que nous allons voir.*

La bête... était semblable à un léopard. La figure du léopard faisait le corps de la bête. Cet animal est le symbole de l'inconstance par la variété des couleurs de sa peau; et c'est pourquoi les interprètes l'attribuent dans Daniel aux moeurs inconsistantes d'Alexandre; mais ce caractère ne convient pas moins à Maximien, surnommé Herculius, qui quitta l'empire et le reprend; qui dans ce retour s'accorde premièrement avec son fils, et incontinent après devient jaloux de sa gloire, et le veut perdre; qui se fait ami de Galère Maximien, dont il machine la perte; qui en dernier lieu se rallie avec son genre Constantin, qu'à la fin il veut encore faire périr (*Lact., de Mort. 26, 28, 29, 30*). Voilà donc le léopard; et il faut bien remarquer que S. Jean en a voulu faire le corps de la bête, parce que malgré son humeur changeante, il semblait être le plus opiniâtre persécuteur de l'Eglise, ayant commencé avant tous les autres en Occident, où il régnait, une persécution très-violente plusieurs années avant l'édit de la persécution générale. C'est là que périrent une infinité de martyrs, et entre autres, comme le raconte S. Eucher, cette fameuse légion Thébaïne avec son chef S. Maurice, l'an de Jésus-Christ 297, selon Baronius, plus tôt selon quelques autres, et constamment plusieurs années avant le cruel édit.

Ses pieds ressemblaient aux pieds d'un ours. C'est Galère Maximien, animal venu du Nord, que son humeur sauvage et brutale, et même sa figure informe dans son énorme croissance, avec sa mine féroce, rendaient semblable à un ours (*Lact., de Mort. 9*). Ce que le même Lactance remarque en un autre endroit par ces paroles: *Il avait, dit-il, contume de nourrir des*

christus, quia sicut et ille voluit esse similis Alfissimo; ita, teste Paulo, extollet se iste supra omne quod dicitur Deus, ita ut in templo Dei sedeat.

VERS. 5, 4. — ET VIDI UNUM DE CAPITIBUS EIUS QUASI OCCISUM IN MORTEM. Capita diaboli omnes reprobi sunt, sed unum ac precipuum caput ipsius Antichristus erit, quod vidit Joannes quasi occisum; fingit enim se mortuum, ut simulat resurrectione fidelibus imponat; unde subdit: ET PLAGA MORTIS EIUS CURATA EST;

ours qui lui ressemblaient par leur grandeur et par leur férocité. « Habebat ursoe ferocia ac magnitudinis suae simillimos, » ibid. 21. Volla donc fous de S. Jean bien marqué; mais il ressemblait à fous principalement par les pieds, à cause de son excessive et insatiable rapacité, ce prince ne songeant à autre chose qu'à tout envahir (Lact., ibid., 20, 25, 26).

Et sa queue à la queue d'un lion. C'est Dioclétien qui était dans ce corps monstrueux, comme la première tête qui se présentait d'abord; car c'était le premier empereur qui avait adopté les autres, comme on a vu. On le nomme pourtant le dernier, parce qu'en effet il n'était pas le plus animé contre les chrétiens. Ce fut Galère Maximien qui le contraignit à donner le sanglant édit, aussi bien qu'à quitter l'empire (Lact. 11).

On lui attribue la queue, et la queue d'un lion, à cause de l'édit sanguinaire qui sortit de sa bouche, où son nom était à la tête comme celui du premier et principal empereur. Il ne faut pas regarder ici son humeur particulière, mais le personnage qu'il faisait dans la persécution, qui était sans difficulté le premier, d'où vient aussi que cette persécution est intitulée de son nom, comme on a dit.

5. Et je vis une de ses têtes... S. Jean vit d'abord la tête avec toutes ses sept têtes; mais nous verrons dans la suite, chapitre 17, v. 10, qu'elles disparaissent les unes après les autres, comme firent aussi ces empereurs.

Comme blessée à mort. La blessure de cette tête attirait après elle la mort de la bête; de là vient qu'on la représente dans la suite comme ayant été blessée à mort, et comme ayant repris la vie, v. 14. Et en effet, ces têtes disparaissent les unes après les autres, lorsque la bête en vint au point qu'elle n'en avait plus qu'une, et qu'elle y fut blessée à mort, il est clair qu'elle devait paraître comme morte. Or, nous verrons, chapitre 17, v. 10, qu'il fut un temps que la bête n'avait que la septième tête, les cinq premières étant passées, et la septième n'étant pas encore venue. Quand donc cette sixième tête fut coupée, la bête devait paraître comme morte; et c'est ce qui arriva du temps de Maximin, lorsque les cinq premiers tyrans étaient morts, et n'y ayant plus que lui qui persécutait l'Église, l'empire de l'idolâtrie semblait mort en la personne de ce tyran; c'est ce qui paraîtra plus clairement sur le chapitre 17, v. 10.

Mais cette plaie mortelle fut guérie. La persécution de Licinius, quoique sanglante, fut trop légère en comparaison des autres, pour être ici regardée comme la résurrection de la bête; puisque même Sulpice Sévère a remarqué qu'il fallait à l'Église, pleine de force, quelque affliction plus violente pour mériter qu'elle la comptât parmi ses plaies. Res levior negotii, quam ut ad Ecclesiam vulnera pertinerent, lib. 2, c. 10. Mais on n'a pas beaucoup à chercher la résurrection de la bête, puisqu'elle parait toute manifeste cinquante ans après sous Julien l'Apostat, lorsqu'il abjura le christianisme, et qu'il rétablit l'empire de l'idolâtrie.

Et toute la terre... suivit la bête. C'est ce qui parait dans la suite, lorsqu'il est dit: Et la puissance lui fut donnée sur toute tribu, sur tout peuple, sur toute langue et sur toute nation, v. 7, ce qui convient parfaitement à Julien l'Apostat, qui réunit tout l'empire sous

plaga quidem non vera, sed apparens, fingit enim se mortuum et occisum, quemadmodum occisus est Christus, ut simulat resurrectione Christum se mentatur. ET ADMIRATA EST UNIVERSA TERRA POST BESTIAM, id est, universi terreni et luxurie dediti homines; adeo autem, ut draconem et bestiam adoraverint, putantes neminem ei posse resistere.

VERS. 5. — ET DATUM EST EI OS LOQUENS MAGNA, id est, fastuosa et superba, ET BLSPHEMIAS: nam Deo

sa puissance. C'est donc à ce temps précis que nous est marquée la résurrection de la bête, et non pas dans les temps de Licinius, où il n'y eut qu'une très-petite partie de l'empire qui eut à souffrir.

4. Ils adorèrent le dragon. Les autres des démons furent rétablis. Au reste, cet endroit donne à connaître que le dragon paraissait encore, et que S. Jean voit ici quelque chose qui lui fait dire qu'on l'adora. Voyez chap. 12, v. 17, 18, et chap. 16, v. 15. Ils adorèrent le dragon, qui lui avait donné puissance... Si la puissance de Dieu avait paru admirable, lorsque son Église, en apparence accablée, et n'attendant plus que le tombeau, fut tout d'un coup relevée, chap. 11, v. 11, 12, le diable semblait avoir fait un semblable prodige en faveur de l'idolâtrie, puisqu'ayant été abattu par Constantin, tout-à-coup, cinquante ans après, elle sembla reprendre la vie sous Julien.

Qui est semblable à la bête? Les gentils disaient alors plus que jamais que la religion romaine était invincible, puisqu'elle revenait de si loin, et qu'après une telle résurrection rien ne pourrait plus abattre les dieux qui avaient rendu les anciens Romains maîtres de la terre.

5. Et il lui fut donné une bouche qui se glorifiait. La vanité de Julien parait de tous côtés, même dans Ammien Marcellin son admirateur (lib. 25), et Julien même dans ses Césars, semble ne mépriser tous les autres empereurs, que pour se mettre au-dessus d'eux tous, se glorifiant d'une protection spéciale des dieux, et finissant cet ouvrage par ces paroles que Mercure, le dieu de l'éloquence et le protecteur des hommes de génie, lui adresse: Pour toi, dit-il, je t'ai fait connaître le soleil, ton père: marche sous sa conduite, et pendant cette vie et après la mort; par où il lui promettait une gloire immortelle, et un élat semblable à celui du soleil (Jul. Cés., in fine).

Et prononçant des blasphèmes; voyez le verset suivant.

Et le pouvoir lui fut donné. C'est la consolation des saints, qu'on ne peut rien contre eux, non plus que contre leur chef Jésus-Christ, que le pouvoir n'en soit donné d'en-haut. Jean, 19, 11.

Le pouvoir lui fut donné de faire... Le pouvoir d'entreprendre tout, de faire ce qu'elle voudra, ou le pouvoir de faire la guerre aux saints, comme au verset 7. Durant quarante-deux mois. On ne nous demandera plus maintenant pourquoi ce nombre, dont la raison a déjà été expliquée. La persécution de Julien a eu ses bornes très-courtes, marquées de Dieu, comme celle d'Antiochus. Comme elle aussi, elle a fini par prompt châtiement de son auteur; et si Julien, se sentant blessé à mort, a dit, en s'adressant à Jésus-Christ, comme le rapporte Théodoret: Tu as vaincu, Julien, ou, comme le raconte un autre historien, en s'adressant au soleil, qu'il avait pris pour son protecteur. Rassasse-toi de non sang, c'est, avec plus d'impudence qu'Antiochus, se reconnaître néanmoins vaincu comme lui, et confesser qu'il s'était trompé dans la confiance qu'il avait eue en ses dieux.

Il faut remarquer que S. Jean ne dit pas ici que l'Église se soit retirée dans le désert, comme elle avait fait dans les persécutions précédentes, chap. 12, v. 6, 14, parce que du temps de Julien il n'y eut aucune interruption dans son service public. Au reste, il n'y a

et Jesu malediceat. ET DATA EST EI, id est, permissa POTESTAS FACERE, quilibet, MENSES QUADRAGINTA DUOS, id est, annos tres cum dimidio, quanto tempore regnatus fertur Antichristus.

VERS. 6. — ET APERUIT OS EUM IN BLSPHEMIAS AD DEUM, id est, nonnisi blasphemias apertum os habuit, ET BLSPHEMARE NOMEN EIUS, id est, nomen vel fidem, quia mundo innolescit, ET TABERNACULUM EIUS, id est, Ecclesiam militentem, que hic adhuc peregrinatur ad Davinum; ET EOS QUI HABITANT IN COELIS, id est, apostolos ac martyres, ceterosque beatos; seductores eos et impostores appellando.

VERS. 7. — ET DATUM EST EI, id est, à Deo permissum, FACERE BELLUM CUM SANCTIS, id est, contra sanctos, ET VINCERE EOS; quos enim blanditis aut suscionibus et disputationibus ad se allicere non poterit, vi armorum et afflictionum adducere nitetur; et qui duobus modis non prevailuit, tertio prevaillet; vincet enim occidendo, sed non pervertendo. Nulla autem erit gens aut natio ab ejus impetu secuta; DATA EST ENIM ILLI POTESTAS IN OMNEM TRIBUM ET POPULUM, etc.

VERS. 8. — ET ADORAVERT EUM OMNES QUI INHABITANT TERRAM, id est, terreni homines; de his enim intelligi docet locus sequens: QUORUM NON SUNT SCRIPTA NOMINA IN LIBRO VITAE AGNI QUI OCCISUS EST AB ORIGINE MUNDI, id est, qui non sunt scripti in libro æternæ prescientiæ et predestinationis, qui est liber Agni, qui ante dictus est sigillatus, quia ante judicium non constabat qui predestinati fuerint et qui reprobi. Quidam sic ordinant lectionem: Quorum nomina

rien eu de plus dur à l'Église que les insultes de Julien, ses iniquités pleines de blasphèmes, ses artifices inhumains, sa sourde et impitoyable persécution; car en faisant semblant d'épargner aux chrétiens le dernier supplice, il les abandonnait cependant à la fureur des vilains, qui les mettaient en pièces impunément. Il en faisait aussi mourir lui-même un assez grand nombre sous de différents prétextes, tâchant de pousser à bout leur patience par de continuelles et insupportables vexations. Cette affliction ne dura qu'environ deux ans, autant que l'empire de Julien; mais elle ne fut pas moins pesante à l'Église qu'une plus longue souffrance, parce qu'elle la trouva fatiguée par les violences des Ariens et de l'empereur Constance, leur protecteur, dont Julien profita.

6. Pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom et son tabernacle et ceux qui habitent dans le ciel. Les blasphèmes de Julien ne s'élevèrent pas seulement contre Jésus-Christ, mais encore contre son Église, signifiée par le tabernacle, et contre les saints, signifiés par les habitants de ce tabernacle sacré; en particulier contre S. Pierre, contre S. Paul, contre S. Jean, contre les martyrs, qu'il appelait des misérables punis par les lois, et adorés par des insensés. Ses blasphèmes étaient exquis et ingénieux, parce qu'ils venaient d'un homme qui connaissait le christianisme, et qui tâchait de le combattre par ses propres maximes, pour le rendre ridicule. C'est ce qu'on peut voir dans S. Cyrille (lib. 2, 3, 6, 7, 8, 10, cont. Jul.), et dans les autres auteurs ecclésiastiques.

7. Les vaincre, en faire tomber et apostasier un grand nombre.

La puissance... sur toute tribu. La persécution de Julien fut universelle.

Dans le livre de vie de l'Agneau immolé dès la création du monde. Les uns entendent que l'Agneau est im-

ab origine mundi, id est, ab omni ævo, non sunt scripta in libro vite Agni; alii legunt: In libro vite Agni, qui occisus est ab origine mundi; quem locum intelligas oportet, quod occisus erat in mente et idea divina prescientia: ab origine mundi, et ab æterno, quia effectus sequentes nihil mutant in idea divina prescientia; vel dic quod per figuram occisus est ab origine mundi in Abel, quando Abel à Cain fratre occisus Christum præfigurabat à Judæis fratribus occidendum. Priori tamen ut intelligente assentiar persuadet me locus sequens cap. 17: Et mirabuntur inhabitantes terram, quorum non sunt scripta nomina in libro vite à constitutione mundi. Quoniam verò premiserat fore ut in electos bellaret, et eos vinceret Antichristus et opprimeret, ne desperandi occasio fidelibus daretur, consolationem subdit, dicens:

VERS. 9, 10. — SI QUIS HABET AUREM, AUDIAT; QUI IN CAPTIVITATEM DUXERIT, IN CAPTIVITATEM VADET. Futurum est enim ut quosdam captivos mulcet Antichristus, et ad seducendum captivos teneat; sed qui captivos fideles tenuerit, ipse in tenebras exteriores captivus ibit. ET QUI GLADIO OCCIDERIT, OPORTET EUM GLADIO OCCIDI; qui enim gladio corporali innocentes occiderit, ut facturus est Antichristus, vel corporali occiderit, vel spirituali, ut Antichristus, quem spiritus oris sui Christus interficiet. Hic EST PATIENTIA ET FIDES SANCTORUM, id est, in hoc patientiam habere debent et fidem credentes, qui scilicet si nullum malum impunitum, nullum etiam bonum futurum est irremuneratum.

VERS. 11, 12, 13, 14, 15. — ET VIDI ALIAM BESTIAM molé dès la création du monde dans les victimes et dans les saints qui en étaient les figures; les autres entendent que ce sont les noms qui sont écrits dès la création du monde, suivant une parole toute semblable dans ce même livre de l'Apocalypse: Les habitants de la terre, dont les noms ne sont pas écrits au livre de vie des Établissements du monde, chap. 17, v. 8.

9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il écoute; manière de parler très-familière à Notre-Seigneur, pour attirer dans un avis important une attention particulière (Matth. 11, 15, etc.).

10. Celui qui mènera en captivité, ira en captivité; celui qui tuera de l'épée, il faut qu'il meure de l'épée; conformément à ce qui est écrit (Gen. 9, 6; Matth. 26, 52). S. Jean, allégué des longues souffrances des saints, dont il est si occupé dans tous ces chapitres, entre dans leur peine, et les console par cette sentence. Elle a été accomplie à la lettre, même dans les empereurs. Valérien, qui avait traîné tant de fidèles dans les prisons, est traité lui-même dans celle du roi de Perse, et dans une plus dure servitude que celle qu'il avait fait souffrir aux autres; son sang fut versé ensuivie, comme il avait versé celui des fidèles. Ce châtiement lui a été commun avec beaucoup d'autres princes; et Julien l'Apostat n'en a pas été exempt. Nous verrons aussi dans la suite l'ome souffrir à son tour ce qu'elle avait fait souffrir aux saints; et alors on dira à ses ennemis: Rendez-lui comme elle a rendu... c. 18, v. 6.

C'est ici la patience et la foi des saints. C'est ce qui les console de voir, comme dit le prophète, que la justice divine n'est pas endormie, et que Dieu viendra bientôt à leur secours (2 Petr. 2, 9).

11. Je vis une autre bête, un autre personnage mystique, comme était la première bête, sous l'image de laquelle l'ome tout entière avec son empire, qui était l'empire de l'idolâtrie, est représentée. Ainsi c'est ici un

ASCENDENTEM DE TERRA; altera bestia falsorum Antichristi prædicatorum caterva est, que de terrâ ascendit, quia de terrenis suis concupiscentiis, unde terrenam suam fragilitatem agnoscentem humiliari oportebat, in altum superbiæ et singularitatis licet occultabat, et per hypocritism se erigit. Et HABEBAT CORNIA DUO SIMILIA AGNI. Duo cornua Agni, duo sunt Scripturæ Testamenta, que agnum Christum, et nasciturum prædicant, et naturam profertur; bene autem dicitur, non quod duo cornua Agni, sed similia Agni cornibus habet hæc bestia; simulatam enim tantum Agni Christi probitatem præ se ferunt, licet impietatem suam,

autre personnage mystique, et une autre espèce d'empire, qui prétend, par le moyen des démons exercer sa puissance sur toute la terre, comme on le verra.

Cette bête, c'est la philosophie, et en particulier la philosophie pythagoricienne, qui venait au secours de l'idolâtrie romaine avec des paroles et des raisonnements pompeux, avec des prestiges et de faux miracles, avec toutes les sortes de divinations qui étaient en usage dans le paganisme. Ce qui fait aussi que S. Jean parlant ailleurs de cette bête, l'appelle le faux prophète, chap. 16, v. 13, c. 19, v. 20, c. 20, v. 10. Vers les temps de Dioclétien, cette espèce de philosophie, dont la magie faisait une partie, se mit en vogue par les écrits de Plotin et de son disciple Porphyre, qui fit alors ses livres contre la religion chrétienne, que S. Méthode a réfutés. Quelques-uns ont adoré ce qu'il fut un de ces deux docteurs dont parle Lactance, qui animaient tout le monde contre les chrétiens par leur séduisante philosophie et leur trompeuse abstinence. Pour l'autre, il est bien constant que c'était Hiéroclès, quoique Lactance ne le nomme non plus que Porphyre. Celui-ci fit deux livres adressés aux chrétiens, où, comme Porphyre, il soutenait l'idolâtrie par la philosophie pythagoricienne. L'abrégé de leur doctrine était qu'il y avait certains esprits bienfaits et malfaisants, dont il fallait honorer les uns et apaiser les autres par des sacrifices; qu'il y avait des moyens de communiquer avec ces esprits, en se purifiant par certaines cérémonies et certaines abstinences, et que par là on pénétrait dans l'avenir.

On vantait beaucoup dans cette secte Apollonius de Tyane. Ce philosophe magique, qui fut si célèbre du temps de Domitien et de Nerva, était de la secte pythagoricienne, et du nombre de ces abstinents superstitieux. Hiéroclès fit deux livres pour opposer la sainteté prétendue et les faux miracles de cet imposteur à la sainteté et aux miracles de Jésus-Christ, comme on le remarque Lactance et Eusèbe. Les auteurs païens de ce temps-là sont passionnés pour Apollonius Tyaneus, qu'ils adorent comme un homme d'une sainteté admirable, dont les miracles sont sans nombre, et comme un dieu. Il nous reste quelques écrits de ces philosophes, où l'on peut voir, aussi bien que dans les écrits des Pères, les artifices dont on se servait afin de rendre l'idolâtrie spécieuse. On peut voir aussi ce que dit S. Augustin de ces faux sages, que leur curiosité et leur orgueil jeta dans les périlleux secrets de la magie (Porph., de Abst., Aug., 8, 9, de Civit.; Eus., contra Hieroc. etc.).

C'étaient ces philosophes qui animaient Dioclétien et les autres princes contre les chrétiens. Un d'eux est marqué par Lactance comme un des principaux instigateurs de la persécution; l'autre n'aimait pas moins le peuple par ses discours, et les princes persécuteurs par ses flatteries, en les louant comme défenseurs de la religion des dieux.

Une autre bête s'éleva de la terre. Il a paru en d'autres endroits de cette prophétie des prodiges dans l'air, dans le ciel, dans la mer; en voici un qui s'éleva de la terre, et toute la nature est animée d'objets merveilleux et surprenants. C'est une variété, et, pour

duobus cornibus ipsius, utriusque scilicet Testamenti auctoritate tueri frustra contendunt. Hæc autem bestia LOQUEBATER SICUT DRACO, blasphemata et impia; et potestate eadem usa quâ et bestia coram ipsâ; facta enim miracula que per Antichristum faciet diabolus, per Antichristi ministros et prædicatores etiam facturus est; tanta enim facturi sunt facta miracula in terrâ, ut HABITANTES IN EA, id est, terrenos homines cogent ADORARE PRIMAM BESTIAM, Antichristum scilicet, cuius CURATA EST PLAGA MORTIS, apparetur, quando se finxit à morte resurgere, quominus educto cœlitibus igne, et patris in conspectu bestie miraculis, coget

ainsi parler, une espèce de contraste dans le tableau de S. Jean, de faire qu'une de ces bêtes s'élève de la mer, et l'autre de la terre, et qu'elles viennent à la rencontre l'une de l'autre, afin de se prêter un mutuel secours. Si néanmoins on veut entendre quelque autre mystère dans cette bête qui s'élève de la terre, je dirai que la sagesse de ces philosophes, défenseurs de l'idolâtrie, était cette sagesse dont parle S. Jacques, animale, terrestre, diabolique (Jac. 5, 15).

Qui avait deux cornes semblables à celles de l'agneau. Les cornes signifient la force; celle de l'agneau consistait dans sa doctrine et dans ses miracles. La philosophie imitait ces deux choses: la sublimité et la sainteté de la doctrine de Jésus-Christ, par ses contemplations et ses abstinences, et les miracles de Jésus-Christ par les prestiges dont ces philosophes, la plupart magiciens, tâchaient de soutenir leur doctrine. On sait que Julien l'Apostat, attaché à ce genre de philosophie, tâcha d'imiter l'agneau, et d'introduire dans le paganisme une discipline semblable à la chrétienne dans l'érection des temples, dans la distribution des aumônes, et dans la subordination et régularité des pontifes. (Julian., ep. 49 ad Arsac. pontif. Galat.; Sox., l. 5, c. 15; Greg. Naz., orat. in Jul., etc.)

Si je me croyais obligé comme quelques-uns à trouver deux personnes dans ces cornes, je nommerais Plotin et Porphyre comme les premiers qui joignirent dans leurs écrits la philosophie et la magie, gens d'ailleurs si célèbres parmi les païens, qu'on leur dressa des autels, comme nous le verrons de Porphyre, et comme de célèbres auteurs l'ont dit de Plotin. (Porph., in Vit. Plot., Enamp. in Clar.) Mais je crois la première explication plus naturelle: on n'est forcé de prendre les cornes pour des personnes, que lorsqu'il est ainsi marqué, comme on l'a vu dans Daniel et dans S. Jean.

Et qui parlait comme le dragon. Sous toutes ces belles couleurs et ces belles allégories dont on couvrait l'idolâtrie, c'était au fond toujours elle et toujours la créature adorée à la place du Créateur; c'était toujours dans les écrits de ces philosophes et dans ceux de Julien, et Sérapie, et la reine Isis, et Jupiter, et les autres dieux, et tout le culte du paganisme sans rien rabattre. Il y a une lettre de Julien, où, consulté s'il fallait enseigner les dieux d'Homère et d'Hésiode, il répond qu'on ne fait pas lire ces divins poètes, ou si l'on fait lire comme eux; et que si on ne veut pas le faire, on n'a qu'à aller expliquer Luc et Matthieu dans les églises des Galiléens (Jul., ep. 42.) Il faut voir aussi les paroles de cet apostat dans les livres de S. Cyrille, principalement dans le 6<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup>, et on y trouvera partout la plus grossière idolâtrie fort peu déguisée.

12. Elle avait, le grec: elle ecrève; comme dans toute la suite, elle séduit, elle fait, etc. S. Jean raconte en cette manière tout ce que fait cette seconde bête, c'est-à-dire, la philosophie, tant sous Dioclétien que sous Julien, qui marchait sur ses pas, comme on verra.

Elle exerçait toute la puissance de la première bête. Rome idolâtre et ses empereurs autorisaient ces faux

eos facere IMAGINEM BESTIE, cui spiritum vitæ dabunt et loquelam, apparetur quidem, loquente per eam atque illos movente diabolo; quin edictum faciet, ut qui eam imaginem NON ADORABERINT, OCCIDANTUR. Hæc

sages, qui animaient toutes les villes contre les chrétiens. Quelques-uns étaient magistrats, comme Hiéroclès, dont il a été déjà parlé, et Théotecnus sous Maximin; c'étaient eux qui commençaient la persécution.

Elle fit que la terre... et ceux qui l'habitent, adorèrent la première bête. La bête, comme on a vu, c'est Rome idolâtre. Un des mystères de la religion romaine, c'est que Rome, qui forçait toute la terre à l'idolâtrie, en était elle-même l'objet, comme on a dit. On sait qu'elle avait ses temples où elle était adorée; mais ce qu'il y avait de plus solennel, c'est qu'elle était adorée dans ses empereurs à qui elle avait donné toute sa puissance. Personne n'ignore la lettre de Plin-le-Jeune à Trajan, et on y voit que pour éprouver les chrétiens, il leur présentait l'image de l'empereur avec celle des dieux, afin qu'ils l'adorassent, en lui offrant de l'encens et des effusions. On voit encore dans une lettre de S. Denis d'Alexandrie, qu'Émilien, préfet d'Égypte, lui ordonne de sacrifier aux dieux et aux empereurs. Tout est plein d'actes semblables, où l'on voit ces deux cultes ensemble; et on adorait les empereurs avec d'autant plus de soumission que c'étaient eux qui faisaient adorer les autres divinités. C'était là un des secrets de l'empire, et un des moyens de graver plus profondément dans l'esprit des peuples la vénération du nom romain.

Il importe de se bien mettre dans l'esprit ce point essentiel de l'idolâtrie romaine, parce que le S.-Esprit en a fait, pour ainsi parler, tout le fondement du chapitre que nous expliquons, se plaçant à réunir toute cette fausse religion dans le culte des empereurs, qui en effet renfermaient tout, et par-là nous en faisant voir le vrai caractère.

Adorèrent la première bête, dont la plaie mortelle avait été guérie. On voit dans ces paroles que l'adoration regarde la bête comme guérie, c'est-à-dire, Julien l'Apostat, dans lequel revivait l'idolâtrie, et l'esprit des persécuteurs; car ce prince reprit le premier dessin conçu sous Dioclétien, de ne donner aucun repos aux chrétiens, jusqu'à ce que le non en fut entièrement éteint. Il est vrai que d'abord il n'approuvait pas les cruautés de Dioclétien; mais il y entra dans la suite, et il résolut d'employer contre les chrétiens, au retour de la guerre de Perse, les mêmes supplices dont s'était servi cet empereur (Sox. l. 5, c. 12, 14). Voilà donc manifestement la bête qui revit. C'est Julien qui fait revivre les desseins de Dioclétien contre l'Église; et c'est pourquoi nous verrons dans la suite de ce chapitre que S. Jean nous ramènera toujours au point de Dioclétien.

Il n'est pas ici question de comparer en eux-mêmes les caractères de Dioclétien et de Julien, qui au fond sont fort dissimilaires. Ici, par rapport à la prophétie de S. Jean, il suffit de regarder Julien comme semblable à Dioclétien dans le dessin de ruiner le christianisme.

Elle fit; elle, c'est la philosophie pythagoricienne, assistée de la magie; c'est elle qui conciliait tant de sectateurs, ou, pour mieux dire, tant d'adorateurs à Julien; car cet empereur, non content de faire revivre la cruauté de Dioclétien, fit revivre encore la doctrine de Porphyre, qui était venu sous Dioclétien au secours de l'idolâtrie. Jambligue, un des sectateurs de ce philosophe, fut respecté de Julien, jusqu'à en être adoré comme un de ses dieux (Jul. epist. 51, 40, etc., ad Jambl.). Maxime, de la même secte, eut un pouvoir absolu sur son esprit. L'empereur tomba, dit Socrate dans la maladie de Porphyre, c'est-à-dire, dans ses erreurs, liv. 3, chap. 25. On ne célébrait que Porphyre, qui était le maître commun de toute la secte. Libanius, le panégyriste de Julien, mit ce philosophe

omnia quia corporaliæ futura dicunt, non morabor in mysticâ expositione. Victorinus ait auream Antichristi imaginem in templo Jerusalem ut adulescer collocandam.

parmi les dieux; et nous apprenons de S. Grégoire de Nazianze qu'on écoutait ses paroles comme celles d'un dieu. Enfin, tous les auteurs unanimement, et tant les païens que les chrétiens, assurent que ce prince ne se gouvernait que par ses philosophes et par ses devins (Enap., in Max., Chrys., etc.; Amm. Marcell., lib. 25; Greg. Naz., orat. in Jul.)

Elle fit que la terre et ceux qui l'habitent adorèrent la bête, dont la plaie mortelle avait été guérie. On voit ici un secret de l'histoire de Julien: c'est que Maxime et ses devins le poussèrent à usurper l'empire, en lui promettant un heureux succès de ses entreprises (Sox. 5, 1; Sox., 5, 2; Enap., in Max.). Ce qui lui fait dire à lui-même que les dieux lui avaient donné ce qu'ils lui avaient promis. A qui aussi regardait S. Augustin, lorsqu'il disait qu'une détestable et sacrilège curiosité, c'est-à-dire, celle de la magie, où il cherchait sa vie les choses futures, avait flatté son ambition (de Civ. 5, 21). Outre cela, il n'eut point de plus zélés partisans que les païens et les devins qui le conduisaient.

15. Elle fit de grands prodiges; elle, c'est toujours la philosophie, soutenue de la magie, comme on a dit. Tous les écrits de Jambligue, tous ceux de Porphyre et des autres, tant estimés de Julien, sont pleins de ces prestiges trompeurs, que le peuple prenait pour des miracles; et la faiblesse de Julien allait encore au-delà de celles des autres (Amm. Marc., 22, 25, 25). On voit dans le même temps une infinité de prodiges de ces philosophes de Julien, et jusqu'à de fausses résurrections des morts, rapportées par Eunapius (in Porph., Edes. Max., Proeres. Chrys., etc.). Julien déclare lui-même la croyance qu'il avait à ces arts, qu'il appelle saints, c'est-à-dire, à la magie (ep. Cyrill., lib. 6, c. 1.).

Jusqu'à faire tomber le feu du ciel... Parmi tous les faux prodiges, ou tous les prestiges que pouvaient faire les devins, c'était celui-ci qui fallait principalement remarquer, ce cause que c'était par là que Julien s'était attaché à Maxime son grand conducteur; l'histoire en est remarquable. Dans sa première jeunesse, pendant que Julien étudiait en Asie cette philosophie curieuse, et cherchait partout des maîtres qui la lui apprirent, un Eusèbe, jaloux de Maxime, dont la gloire effaçait la sienne, entreprit de le décrier devant Julien en cette sorte. Ce n'est, disait-il, qu'un imposteur qui s'amuse à des choses indignes; car un jour avec un peu d'encens et quelques paroles, il fit rire la statue de la déesse Hécaté, et nous dit même qu'il allait allumer les flambeaux éteints qui tenait à la main. A peine avait-il achevé de parler, qu'une soudaine lumière alluma tous ces flambeaux. Lorsque Julien eut ouï ces discours, il donna congé à celui qui lui parlait ainsi de Maxime, et se livra à ses livres; car pour lui, il disait qu'il avait enfin trouvé ce qu'il cherchait; et il envoya querir Maxime enqu'il se livra (Enap. in Max.). Au reste il n'importe pas que ces prodigieuses vaines ou fautes; et pour leur attribuer de tels effets dans le style prophétique, il suffit que ces devins s'en vantassent, et qu'on les crût.

Le feu du ciel; on peut encore entendre le foudre, selon le style de l'Écriture, qui l'appelle le feu tombé du ciel, Job. 1, 16. C'était principalement dans l'explication des foudres et des éclairs que les devins faisaient valoir leurs présages. Ces feux, qu'ils appelaient leurs conseillers, consiliarium fulmen, semblaient venir à leur mandement, pour leur découvrir les conseils des dieux. On croyait que, non seulement ils interprétaient, mais encore qu'ils faisaient venir du ciel les présages favorables. C'était principalement de quoi se vantait ce grand imposteur Maxime, le princ-

VERS. 16, 17. — ET FACIET OMNES PESILLOS, etc. Quemadmodum Christiani Christi characterem crucem ipsam gestantem, sui omnes planè in dextera manu aut fronte Antichristi notam aliquam insignem, unde se antichristianos appellant, gestare cogent, interdicens pal séducteur de Julien. Lorsque les présages ne venaient pas comme il souhaitait, il ne laissait pas de continuer ses opérations jusqu'à ce qu'il eût arraché des dieux ce qu'il voulait, et en quelque façon forcés les destinées (*Enanap. in Chrys. etc.*).

14. *En ordonnant aux habitants de la terre de dresser une image à la bête.* Dresser une image à la bête, c'est-à-dire, aux empereurs idolâtres, c'est en ce lieu les adorer comme des dieux, ainsi que démontre le verset suivant, et le verset 9 du chapitre 14. Il faut se souvenir que tout le culte idolâtre se retrouvait dans celui qu'on rendait aux images de l'empereur (*sup.*, r. 12), et tout cela était figuré dans l'image d'or de Nabuchodonosor, que tout le monde adora, excepté les vrais fidèles (*Dan. 3*).

15. *La bête, qui avait reçu un coup d'épée, et qui néanmoins était en vie.* C'est à cette bête en quelque sorte ressuscitée, après avoir été blessée à mort, comme il est porté, v. 5, 12, c'est-à-dire, à Julien l'Apôcal., qu'on dressa cette image. On lui dressa en effet une image, on l'édifia représenté avec tous les dieux; et on obligea à lui offrir de l'encens dans cet état. L'histoire en est rapportée dans S. Grégoire de Nazianze (*orat. 5, que est 1 in Jul.*) et dans Sozomène (3, 17); Julien paraissait dans cette image avec un Jupiter qui le couronnait comme du haut du ciel, avec un Mercure et un Mars, qui par les signes qu'ils faisaient, montraient que ce prince avait reçu l'éloquence d'un de ces dieux, et la valeur de l'autre. Si l'on eût eu ce que l'image sembla de Julien, les chrétiens n'eussent point fait de difficulté de lui rendre de très-grands honneurs, parce qu'on n'eût fait par là qu'honorer Julien, comme empereur, selon la coutume; mais y joindre les dieux, qu'on ne voyait plus paraître depuis Constantin, avec les images des empereurs, et y offrir de l'encens, c'était comme guérir la plaie de l'idolâtrie, c'était dresser une image à la bête ressuscitée. On en peut dire autant du *Labarum*, lorsque Julien en fit ôter la croix que Constantin y avait mise (*Soz., ibid.*).

16. *Il lui fut donné pouvoir d'animer l'image de la bête, et de la faire parler.* Maxime, qui se vantait, comme on vient de voir, de faire rira la statue d'une déesse, pouvait bien la faire parler. D'ailleurs, Julien faisait sans cesse consulter les oracles d'Apollon et des autres dieux (*Theod., 5, 10*). C'était à leurs statues que se faisaient ces consultations. Personne n'ignore celle que fit Julien à la statue d'Apollon en ce lieu célèbre auprès d'Antioche, appelé Daphné. (*Soz., 5, 19, etc.*) Il ne faut donc nullement douter que lorsqu'on lui faisait entendre ces oracles, qui lui promettaient la victoire sur les Perses, on ne lui rapportait que les dieux avaient parlé en sa faveur, et c'était faire parler leurs statues que l'on croyait animées de la divinité même. On lit aussi dans Ammien Marcellin un songe de Julien étant à Vienne, où une image resplendissante qui lui apparut lui expliqua en quatre vers grecs la mort prochaine de l'empereur Constance; ce qui suppose qu'on croyait que les images des dieux parlaient aux hommes; et que Julien voulait qu'on eût qu'il était accoutumé à ces célestes entretiens (*Amm. Marc., lib. 21, 2*).

C'en est assez pour faire voir que par les présages ou les illusions des magiciens, on regardait les idoles et les statues des dieux comme parlantes. C'est ce que S. Jean appelle faire parler les images de la bête, parce qu'il renfermait, comme on a vu, toute l'idolâtrie romaine dans celle qui regardait le culte des empereurs et de leurs images; et on pouvait d'autant plus facilement confondre les images des dieux avec celles

DES NEQUIS POSSIT EMERE AUT VENDERE, qui non eum CHARACTEREM, AUT BESTIÆ NOMEN, AUT NUMERUM NOMINIS EST; quasi diceret: Nominari potest, hominis enim numerus est, non Dei, cuius sapientia non est numerus, quantum ille se Deum mentiat. Et numerus ejus, sexcenti sexaginta sex. Ego sanè quis

des princes, qu'on les mettait ensemble, comme on a vu; outre qu'il est certain d'ailleurs que les princes traitaient tellement d'égal avec les dieux, qu'ils leur donnaient leur figure, et prenaient la leur; ce qui fait qu'on voit souvent dans les médailles Julien même, sans aller plus loin, représenté en Scéropsis.

Mais encore que cela soit vrai dans le littéral, la langue mystique de S. Jean nous doit faire porter la vue plus loin. C'était rendre en quelque sorte les statues vivantes, que de croire avec les philosophes celles des dieux animées par leur présence. C'était les faire parler, que de prononcer contre les beaux discours qui en animaient le culte; et comme on a vu que l'idolâtrie se trouvait renfermée tout entière dans les images des empereurs, où l'on voyait ordinairement les autres dieux ramassés, c'est dans la subtilité de ce style allégorique et figuré des prophètes, donner la parole à ces images, que de faire voir les raisons spécieuses pour lesquelles les prophètes se devaient adresser à rendre des honneurs divins aux dieux qu'elles avaient autrefois et à elles-mêmes.

Et de faire tuer tous ceux qui n'adoraient pas l'image de la bête. Il y avait des ordres particuliers pour punir, comme ennemis de l'empereur, ceux qui refusaient d'adorer sa statue avec les dieux qui étaient autour (*Soz., ibid., Greg. Naz., ibid.*). Outre qu'on punissait sous divers prétextes, et souvent même par la mort, ceux qui refusaient de sacrifier aux idoles; et si Julien semblait épargner les chrétiens, ce n'était que pour un certain temps, puisqu'il en roula le sang à ses dieux, au retour de la guerre de Perse. (*Greg. Naz., ibid.; Paul. Oros., 7, 50; Chrys., advers. Jud.*).

16. *Elle fera que les petits et les grands... portent le caractère de la bête en leur main droite, ou sur leur front; elle fera qu'ils professeront l'idolâtrie, et qu'ils en feront les œuvres.* Les païens, pour se dévouer à certains dieux, en portaient la marque imprimée avec un fer chaud sur le poignet ou sur le front; d'autres y mettaient les noms des dieux, ou les premières lettres de ces noms, ou le nombre que composaient les lettres numériques qu'on y trouvait. S. Jean faisant allusion à cette coutume, représente par les gens marqués de ces caractères ceux qui étaient dévoués à l'idolâtrie et aux idoles. Ceux qui veulent savoir les preuves de cette coutume, peuvent consulter Grotius, Hammond et Possinus sur ce passage de l'Apocalypse. Le fait est constant. On faisait de la même sorte une marque sur les soldats. On cite aussi pour cette coutume de se dévouer à quelqu'un par l'impression de ces caractères, le passage du Cantique où il est dit: *Mettez moi comme un sceau sur votre cœur, comme un sceau sur votre bras* (*Cant. 8, 6*). Et, sans aller plus loin, on voit les écus portant la marque de Julien, c'est-à-dire, son saint nom et le nom de l'agneau gravé sur leur front (*Apoc. 7, 5; 14, 1*).

17. *Et que personne ne puisse acheter ni vendre, que celui qui aurait le caractère de la bête.* Ceci a un rapport manifeste à la persécution de Dioclétien, à laquelle S. Jean nous ramène pour les raisons qu'on a vues. Tous les interprètes, et autant les protestants que les catholiques, rapportent ici un hymne du vénérable Bède à l'honneur de S. Justin, martyr; ce n'était pas ce célèbre philosophe S. Justin qui souffrit le martyre au second siècle; la passion de celui-ci arriva sous Dioclétien, et nous voyons dans cet hymne qu'on ne permettait d'acheter, ni de vendre, ni même de puiser de l'eau dans les fontaines, qu'après avoir offert de l'encens à des idoles rangées de tous côtés (*Bed., Hymn. in Just.*). C'est ce qu'on n'avait jamais vu dans

VERS. 18. — HIC EST SAPIENTIA; QUI HABET INTELLECTUM, COMPUTET NUMERUM BESTIÆ. NUMERUS ENIM HOMINIS EST; quasi diceret: Nominari potest, hominis enim numerus est, non Dei, cuius sapientia non est numerus, quantum ille se Deum mentiat. Et numerus ejus, sexcenti sexaginta sex. Ego sanè quis

aucune persécution. Ceci est propre à Dioclétien; mais Julien, dans lequel il devait revivre, entreprit quelque chose de semblable, lorsqu'il fit jeter des vœux immolés dans les fontaines, et fit jeter de l'eau consacrée au démon sur tout ce qui se vendait au marché, pour forcer les chrétiens à participer aux sacrifices impurs (*Theod., 1, 3, c. 13*).

Et que personne ne puisse acheter ni vendre. On peut encore rapporter à cette défense la loi de Dioclétien, qui rendait les chrétiens incapables de toute action en justice, à moins de sacrifier auparavant aux idoles; ce qui était dans le fond leur interdire le commerce et la société des hommes; et c'est ce que S. Jean avait exprimé populairement par les termes d'acheter et de vendre. Nous apprenons de Lactance et de S. Basile que Dioclétien fit cette défense; et Sozomène a écrit qu'en cela il fut suivi de Julien. S. Grégoire de Nazianze semble dire qu'il n'en eut que le dessein; mais pour concilier ces deux auteurs, on peut dire que le dessein de Julien fut de le faire par une loi expresse, comme S. Grégoire de Nazianze le témoigne, et qu'en attendant que la loi fut publiée, la chose ne laissait pas de s'exécuter par voie de fait; et toujours avoir conçu un tel dessein est un caractère de Dioclétien digne d'être remarqué. On voit assez par toutes ces choses combien il y avait de raison de faire paraître la persécution de Julien avec celle de Dioclétien et à sa suite; et quand S. Jean revient de Julien à Dioclétien, il ne faut que nous rappeler à la source.

18. *C'est ici la sagesse; qui a celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête.* S. Jean ne se contente pas de nous avoir désigné la bête que Julien avait fait revivre, c'est-à-dire, Dioclétien; il nous en a vu dire le nom dans ce langage mystique, dont Dieu révèle le secret quand il lui plaît.

C'est le nombre d'un homme; c'est le nombre du nom d'un homme, car c'est du nom et non pas du nombre qu'il fallait dire la propriété; et d'ailleurs ce n'est rien d'un nombre, que de dire que ce soit un nombre d'homme, n'y en ayant point d'une autre nature. C'est donc le nombre du nom d'un homme qu'il fallait chercher; et ce devait être le nombre du nom de Dioclétien; car ce devait être le nombre du nom de la bête qu'on a fait revivre, et encore plus précisément le nom de celui dont il fallait porter le caractère, pour acheter et pour vendre, dans le verset précédent. Celui-là très-constamment est Dioclétien.

Et son nombre est six cent soixante-six. Le nom de Dioclétien avant qu'il fût empereur, étoit Diocès. Il s'appelait Diocès devant son empire (*Lect. de Mort. 9*). Et ensuite il quitta la pourpre et redevint Diocès (*ibid. 19*). Pour en faire un empereur, qu'il est ici ce que S. Jean a désigné par la bête, il ne faut qu'y joindre à son nom particulier Diocès, sa qualité Augustus, que les empereurs avaient en effet obtenu de Julien à leur nom; aussitôt on verra paraître d'un coup d'œil dans les lettres numériques des Latins, ainsi qu'il est convenable, s'agissant d'un empereur romain, le nombre 666, DiocLES AVGVSTVS; DLCLXVI. Voilà ce grand persécuteur que S. Jean a représenté en tant de manières; voilà celui que Julien a fait revivre; c'est pourquoi on marque son nom plutôt que celui de Julien.

18. *C'est ici la sagesse; c'est-à-dire, que c'est une chose qu'il faut pénétrer avec une soigneuse recherche; car principalement il faut trouver le nom d'un homme, en qui ce nombre se rencontre; secondement, il faut que cet homme soit un empereur, et en-*

sit iste numerus planè me ignorare id potest, et necdum eà donatum sapientià que reperire id potest. Multi hic Græca nomina fingunt Antichristo apta, quorum litteræ dictum numerum faciunt; ego me hic torquere nolo, ad illa properans; si quando plus erit otii, et nos in eo aliquot horas collocabimus.

core un empereur sous lequel il n'ait pas été permis de vendre ni d'acheter, sans se soulever par l'adoration des faux dieux; troisième, quand on a trouvé que c'est à Dioclétien seul que cela convenait, pour trouver le nombre en question dans son nom, il faut savoir le prendre comme il le portait lorsqu'il étoit empereur; quatrième, il faut trouver que ce nombre doit être pris dans les lettres numériques latines, à cause qu'il s'agit d'un prince romain.

C'est une chose remarquable que Nicolas de Lyre, cherchant un nom artificiel où se trouvait, selon le chiffre latin, le nombre 666, n'en a point trouvé de plus propre que ce mot DiCLXV, inventé exprès, où en effet ce nombre se trouve; et en même temps il est si conforme au nom véritable Diocès, qu'on doit croire que c'était là qu'il fallait viser.

Au reste, si nous voulions appliquer ici le *Lateinos* de S. Iréné, où se trouve le même nombre dans les lettres grecques numériques, il nous serait aisé de dire, selon la conjecture de ce père, que par ce nombre S. Jean aurait désigné l'empire romain et l'idolâtrie romaine; mais ce n'est pas de quoi il s'agit, puisque cet apôtre nous avertit expressément que le nom dont il s'agit étoit un nom d'homme qu'il fallait trouver; mais qu'on ne pouvait trouver sans une grande attention.

Les interprètes protestants font ici deux fautes: la première, c'est de chercher le nombre de 666 dans le nom de la seconde bête, qu'ils veulent être le papa, au lieu que visiblement c'est dans le nom de la première qu'il le faut chercher; car ce n'est pas elle-même que la seconde bête fait adorer, c'est la première; ce n'est pas son caractère, ou son nom d'elle-même qu'elle fait porter, mais celui de la première bête; ce nom mystérieux est donc le nom de la première bête, et non pas de la seconde. La seconde faute des protestants est de s'arrêter au nom *Lateinos*, qui dans le sens qu'ils le prennent, ne fut jamais le nom propre d'un homme.

Nous pouvons compter pour troisième faute des protestants, d'appliquer au pape le verset 17, à cause des canons des conciles de Tours et de Latran sous Alexandre III, qui défendent d'exercer aucun *indogce* avec les *Vandais* et les *Albigois*, ni d'avoir aucun commerce avec eux en vendant, ou en achetant; mais il faudrait encore remonter plus haut, puisque ces canons, comme il est expressément déclaré des premiers mois de celui de Latran, ne sont que l'exécution des anciennes lois, qui déclarent l'hérésie une crime capital contre l'état, et qui ordonnent de punir les hérétiques par confiscation de leurs biens, et leur droit tout pouvoir de donner, d'acheter, ni de vendre, ni de faire aucune sorte de contrat. Si donc il suffit, pour être antichrist, de défendre aux hérétiques d'acheter ou de vendre, c'est Honorius et Théodore qui ont mérité ce titre. Et si les protestants répondent que le reste des caractères marqués par S. Jean ne conviennent pas à ces empereurs, c'est à eux à faire voir, non par de froides allégories, mais par des faits positifs et historiques, que ces caractères conviennent mieux à Alexandre III, un des meilleurs papes et des plus savants qui aient été depuis mille ans. Et afin de pousser plus loin cette remarque, il faut savoir que ces lois des empereurs contre les hérétiques regardent principalement les Manichéens, et que c'est aussi contre les Albigois (parfaits Manichéens, comme nous l'avons démontré ailleurs), que les canons de

Tours et de Latran ordonnent l'exécution de ces lois impériales. Au reste, c'est une ignorance insupportable à Joseph Méde, et une grossière illusion à Usser, son auteur, d'avoir ici confondu les Vaudois et les Albigeois, qui sont des hérésies si distinguées. Celle des Vaudois est née à Lyon en l'an 1160, et le concile de Tours fut tenu trois ans après, lorsque l'hérésie Vaudoise était à peine connue. Elle ne l'était guère

## CAPUT XIV.

4. Et vidi, et ecce Agnus stabat supra montem Sion, et cum eo centum quadraginta quatuor millia, habentes nomen ejus, et nomen Patris ejus scriptum in frontibus suis.

2. Et audivi vocem de caelo, tanquam vocem aquarum multarum, et tanquam vocem tonitruum magni; et vocem, quam audivi, sicut citharadorum citharizantium in citharis suis.

5. Et cantabant quasi canticum novum ante sedem, et ante quatuor animalia, et seniores; et nemo poterat dicere canticum, nisi illa centum quadraginta quatuor millia, qui empti sunt de terra.

4. Hi sunt qui cum mulieribus non sunt coinquinati; virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quocumque ierit. Hi empti sunt ex hominibus primitia Deo et Agno:

5. Et in ore eorum non est inventum mendacium; sine macula enim sunt ante thronum Dei.

6. Et vidi alterum angelum volantem per medium caeli, habentem Evangelium aeternum, ut evangelizaret seditibus super terram, et super omnem gentem, et tribum, et linguam, et populum,

7. Dicens magna voce: Timete Dominum, et date illi honorem, quia venit hora iudicii ejus; et adorare eum, qui fecit caelum et terram, mare et fontes aquarum.

8. Et alius angelus secutus est dicens: Cecidit, cecidit Babylon illa magna, quae à vino irae fornicationis suae potavit omnes gentes.

9. Et tertius angelus secutus est illos, dicens voce magna: Si quis adoraverit bestiam, et imaginem ejus, et acceperit characterem in fronte sua, aut in manu sua,

10. Et hic bibet de vino irae Dei, quod mistum est mero in calice ire ipsius, et cruciabitur igne et sulphure in conspectu angelorum sanctorum et ante conspectum Agni:

11. Et fumus tormentorum eorum ascendet in secula seculorum; nec habent requiem die ac nocte, qui adoraverunt bestiam, et imaginem ejus, et si quis acceperit characterem nominis ejus.

12. Ille patientia sanctorum est, qui custodiunt mandata Dei, et fidem Jesu.

13. Et audivi vocem de caelo, dicentem mihi: Scribe: Beati mortui, qui in Domino moriuntur. Amòd jam dicit Spiritus, ut requiescant à laboribus suis; opera enim illorum sequuntur illos.

14. Et vidi, et ecce nubem candidam, et super nubem sedentem similem Filio hominis, habentem in capite suo coronam auream, et in manu falceam acutam.

plus au temps du concile de Latran, c'est-à-dire, en 1179, et ne fut condamnée que longtemps après par les papes Lucius III et Innocent III. Il n'y a donc aucun doute que les canons qu'on nous oppose ne regardent les Albigeois Manichéens, qui aussi y sont les seuls dénommés; et quand ils regarderaient les Vaudois, nous avons fait voir clairement qu'ils ne valent guère mieux que les Albigeois.

## CAPITRE XIV

4. Je regardai encore, et je vis l'Agneau debout sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille qui avaient son nom et le nom de son Père écrit sur le front.

2. Et j'entendis une voix du ciel, comme le bruit de grandes eaux, et comme le bruit d'un grand tonnerre; et le bruit que j'entendis était comme le son de plusieurs joueurs de harpes, qui touchent leurs harpes.

5. Ils chantaient comme un cantique nouveau devant le trône, et devant les quatre animaux et les vieillards; et nul ne pouvait chanter ce cantique, que les cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre.

4. Ceux-ci ne se sont pas souillés avec les femmes, parce qu'ils sont vierges. Ce sont eux qui suivent l'Agneau partout où il va; ils sont achetés d'entre les hommes, pour être les prémices consacrées à Dieu et à l'Agneau.

5. Il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche, parce qu'ils sont purs devant le trône de Dieu.

6. Je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel, pour l'annoncer aux habitants de la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple.

7. Il disait à haute voix: Craignez le Seigneur, et donnez-lui gloire, parce que l'heure de son jugement est venue; et adorez celui qui a fait le ciel et la terre, la mer et les fontaines.

8. Un autre ange suivit, et dit: Babylone est tombée, elle est tombée cette grande ville, qui a fait boire à toutes les nations du vin de la colère de sa prostitution.

9. Et un troisième ange suivit ceux-ci, criant à haute voix: Celui qui adorera la bête et son image, et qui portera son caractère sur son front, ou dans sa main,

10. Celui-là boira du vin de la colère de Dieu, qui est préparé pur dans le calice de sa colère; et il sera tourmenté dans le feu et dans le soufre devant les saints anges, et en présence de l'Agneau.

11. Et la fumée de leurs tourments s'élèvera dans les siècles des siècles, et il n'y aura de repos ni jour ni nuit pour ceux qui auront adoré la bête et son image, et qui auront porté le caractère de son nom.

12. Ici est la patience des saints qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.

13. Alors j'entendis du ciel une voix qui me dit: Écris: Heureux sont ceux qui meurent dans le Seigneur; dès maintenant, dit l'Esprit, ils se reposent de leurs travaux; car leurs œuvres les suivent.

14. Et je regardai, et je vis une nuée blanche, et quelqu'un assis sur la nuée semblable au Fils de l'Homme, ayant sur la tête une couronne d'or, et en sa main une faux tranchante

15. Et alius angeus exivit de templo, clamans voce magna ad sedentem super nubem: Mitte falceam tuam, et mete, quia venit hora ut metatur, quoniam aruit messis terrae.

16. Et misit qui sedebat super nubem falceam suam in terram, et demessa est terra.

17. Et alius angelus exivit de templo quod est in caelo, habens et ipse falceam acutam.

18. Et alius angelus exivit de altari, qui habebat potestatem supra ignem; et clamavit voce magna ad eum qui habebat falceam acutam, dicens: Mitte falceam tuam acutam, et vindemia botros vineae terrae, quoniam maturae sunt uvae ejus.

19. Et misit angelus falceam suam acutam in terram, et vindemiat vineam terrae, et misit in lacum ire Dei magnum:

20. Et calcatus est lacus extra civitatem, et exiit sanguis de lacu usque ad frenos equorum per stadia mille sexcenta.

## COMMENTARIA.

VERS. 4. — ET VIDI, SPIRITUALI VISIONE, ET ECCE ACUS; Christus propter vite puritatem et innocentiam stabat paratus ad auxiliandum; SUPRA MONTEM SION, id est, Ecclesiam, cui praesidebat. Quid enim Sion (quae speculans interpretatur) aliud significat quam triumphantem illam Ecclesiam, quae jam revelata facie Domini gloriam speculatur? ET CUM EO CENTUM QUADRAGINTA QUATUOR MILLIA; est autem numerus definitus pro indefinito; HABENTES NOMEN EJUS ET NOMEN PATRIS EJUS SCRIPTUM IN FRONTIBUS SUIS, id est, fidem et charitatem quae filii et heredes Dei, coheredes autem et fratres Christi dicuntur, palam et intrepidè praeserentes; hoc enim significat et in frontibus; hic autem ex littera sequens contextu non universus beatorum coetus, sed eorum qui unà cum reliquis virtutibus, virginitate insignes fuerant, describitur.

VERS. 2. — ET AUDDI VOCEM DE CAELO. In visione enim audivit sanctorum laudes, et quas Deo agebant gratiarum actiones; vocem autem audisse se dicit, TANQUAM AQUARUM MULTARUM, quia aquarum nomine populi nonnunquam intelliguntur. Quidam interpretantur, tanquam multorum populorum; mihi videtur alludere Joannes ad impetum multarum aquarum cum rupi aut saxo illidunt; tunc enim sonum edunt vehementer: vocem ergo aquarum multarum, id est, vocem sonorum valde et plenam affectionum: quod etiam significans ait: ET TANQUAM VOCEM TONITRUI;

1. Je regardai encore, et je vis sur la montagne de Sion. Après l'affreux spectacle des persécutions, S. Jean nous fait tourner les yeux vers un objet plus agréable, qui est celui de la gloire des saints. Cent quarante-quatre mille..... C'est le nombre consacré à l'universalité des saints, encore qu'il semble ne comprendre que ceux des Juifs (sup. chap. 7). Mais c'est qu'on entend le tout par les premiers, et que le nombre de douze, racine de celui-ci, est également sacré dans la Synagogue et dans l'Eglise.

Son nom et le nom de son Père écrits sur le front, en signe de la glorieuse servitude par laquelle ils lui ont été dévoués, comme on vient de voir. Le nom de Dieu et de Jésus-Christ écrit sur leurs fronts, figure la

15. Alors un autre ange sortit du temple, criant à haute voix à celui qui était assis sur la nuée: Jetez votre faux et moissonnez: car le temps de moissonner est venu, parce que la moisson de la terre est mûre.

16. Celui donc qui était assis sur la nuée, jeta sa faux sur la terre, et la terre fut moissonnée.

17. Et un autre ange sortit du temple qui est dans le ciel, ayant aussi une faux tranchante.

18. Il en sortit de l'autel encore un autre, qui avait pouvoir sur le feu; et il cria à haute voix à celui qui avait la faux tranchante: Jetez votre faux tranchante, et vendangez les raisins de la vigne de la terre, parce qu'ils sont mûrs.

19. Alors l'ange jeta sa faux tranchante sur la terre, et vendanga la vigne de la terre; et il en fit jeter les raisins dans la grande cuve de la colère de Dieu.

20. Et la cuve fut foulée hors de la ville; et le sang sorti de la cuve monta jusqu'aux brides des chevaux par l'espace de mille six cents stades.

nec sonoram modò et vehementis affectionis vocem significavit, sed suavitatis plenam, cum CITHARODORUM eam cantibus comparavit.

VERS. 5. — ET CANTABANT QUASI CANTICUM NOVUM. Ille et quasi non negat veritatem rei, sed asseverat potius, ut in Evangelio Joannes de Christo ait: *Vidimus gloriam ejus quasi Unigeniti*, id est, tanquam Unigeniti, hoc est, gloriam quam habere par est verè Dei Unigeniti: *il cantabant canticum novum*, de novis ac recentibus beneficiis sibi per Christum in novo Testamento allatis; cantabant autem ante sedem, id est, ante angelos qui sedes Dei dicuntur; ET QUATUOR ANIMALIA, id est, quatuor evangelistas, ET SENIORES, id est, reliquos apostolos, patriarchas et prophetas; ET NEMO POTERAT DICERE CANTICUM, NISI ILLA CENTUM QUADRAGINTA QUATUOR MILLIA, QUI EMPTI SUNT DE TERRA, id est, pretioso sanguine Agni de terrena et carnali conversatione redempti, ut cum Paulo in carne degentes extra carnem viverent; canticum autem quod nemo alius dicere poterat, canticum est quod de concessa sibi virginitate gloria Deo gratias agebant; unde subdit

VERS. 4. — HI SUNT QUI CUM MULIERIBUS NON SUNT COINQUINATI, VIRGINES ENIM SUNT. Sunt qui de virginitate animi omnium beatorum explicent, quam integram fieri vel per baptismum, vel per penitentiam dicunt; mihi, cum mulierum commixtionem pro-

professione de la piété chrétienne jusqu'à la fin; et c'est la marque des élus de Dieu.

2. Comme le bruit de grandes eaux, et comme le bruit d'un grand tonnerre, etc., comme le son de plusieurs joueurs de harpes. Le bruit des eaux et du tonnerre marque une joie abondante, et celui des instruments de musique, une joie réglée.

5. Nul ne pouvait chanter ce cantique. Le Grec dit apprendre. La félicité des saints ne monte pas dans le cœur de l'homme (1 Cor. 2. 9), et il faut l'avoir expérimentée pour la comprendre.

4. Ceux-ci ne se sont pas souillés avec les femmes, car ils sont vierges. Ce sont des âmes innocentes et courageuses, qui ne se sont pas mêlées dans les faiblesses